

L'ÉCHO

Parc

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI !

L'HABITAT PARTICIPATIF, POUR UNE DENSITÉ HEUREUSE.



N°62 / MARS – MAI 2014

AUFFARGIS / BAZOCHES-SUR-GUYONNE / BONNELLES / BOULLAY-LES-TROUX / BULLION / CERNAY-LA-VILLE / CHÂTEAUFORT / CHEVREUSE / CHOISEL / CLAIREFONTAINE-EN-YVELINES / COURSON- MONTELOUP / DAMPIERRE-EN-YVELINES / FONTENAY-LÈS-BRIIS / FORGES-LES-BAINS / GALLUIS / GAMBAIS / GAMBAISEUIL / GIF-SUR-YVETTE / GOMETZ-LA-VILLE / GROSROUVRE / HERMERAY / JANVRY / JOUARS-PONTCHARTRAIN / LA CELLE-LES-BORDES / LA QUEUE-LEZ-YVELINES / LE MESNIL-SAINT-DENIS / LE PERRY-EN-YVELINES / LE TREMBLAY-SUR-MAULDRE / LES BRÉVIAIRES / LES ESSARTS-LE-ROI / LES MESNULS / LÉVIS-SAINT-NOM / LONGVILLIERS / MAGNY-LES-HAMEAUX / MAREIL-LE-GUYON / MÉRÉ / MILON-LA-CHAPELLE / MONTFORT-L'AMAURY / POIGNY-LA-FORÊT / RAIZEUX / RAMBOUILLET / ROCHEFORT-EN-YVELINES / SAINT-FORGET / SAINT-LAMBERT-DES-BOIS / SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE / SAINT-RÉMY-L'HONORÉ / SENLISSE / SONCHAMP / SAINT-JEAN-DE-BEAUREGARD / SAINT-LÉGER-EN-YVELINES / VIEILLE-ÉGLISE-EN-YVELINES



Parc
naturel
régional
de la Haute Vallée
de Chevreuse



L'Écho du Parc > mars > mai 2014 - n°62

Directeur de la publication : Anne Cros Le Lagadec. **Président de la commission communication :** Guy Poupart.

Rédacteur en chef : Virginie Le Vot. **Comité de rédaction :** Virginie Le Vot, Hélène Binet, Patrick Blanc, Anne Le Lagadec.

Ont participé à ce numéro : G. Brice, S. Coornaert, C. Delin, C. Giobellina, S. Girard, L. Guilbot, A. Lottin, P. Rocher.

Pour l'équipe du Parc : S. Dransart, O. Marchal, L. Renard, O. Sanch, F. Hardy, F. Pouzergues, B. Houguet, X. Stephan.

Relecture : Tatiana Kuhlmann - **Création, mise en page :** e.maginère - www.emaginer.fr.

Impression : Imprimerie Nationale, label Imprim'vert. Imprimé sur papier sans chlore garanti FSC.

Photographies : B. Blanc, V. le Vot, O. Marchal, A. Mari, Centre équestre de Chevreuse, V. Chabrol, L. Renard, X. Stephan, Phileas photo.

Photo couverture : Aerocam. Parc naturel régional - Château de la Madeleine - Chemin Jean-Racine 78472 Chevreuse cedex
Tél. : 01 30 52 09 09 - www.parc-naturel-chevreuse.fr.

Fédération des Parcs naturels régionaux de France : www.parc-naturels-regionaux.fr



A Chevreuse, la construction de 32 logements sociaux sur le site de l'ancienne gendarmerie se termine. Une opération de logements agréable et bien intégrée dans le paysage, malgré un terrain difficile, sur une bande étroite avec une forte déclivité. Mais l'Atelier d'Architecture Tequi a su tirer habilement parti des nombreuses contraintes : stationnements accessibles de plain pied et enterrés en sous-sol ; abords du bâtiment dédiés aux piétons et aux jardins ; un étage intermédiaire pour un accès facile aux logements depuis la rue ; les deux étages supérieurs isolés par l'extérieur et revêtus d'un bardage bois qui donne un aspect chaleureux ; chaque logement bénéficie d'une large terrasse avec vue sur la vallée vers le sud. Le tout forme une architecture efficace et résolument contemporaine dans ce quartier de petits collectifs.

UNE SATISFACTION : LA CHARTE DU PARC RESTE OPPOSABLE AUX DOCUMENTS D'URBANISME



Madame, Monsieur,

La loi sur l'urbanisme et le logement vient d'être définitivement adoptée par le Parlement.

Après de longs débats, cette loi réaffirme clairement l'opposabilité des chartes des parcs naturels régionaux aux documents d'urbanisme. Un motif de satisfaction pour la Fédération des Parcs naturels régionaux de France car c'est une vraie garantie de protection des espaces naturels et agricoles des Parcs.

La balle est maintenant dans le camp de vos élus locaux qui ont ainsi tous les moyens de faire respecter la Charte et le plan qui l'accompagne.

Tout n'est pas réglé pour autant car l'application des dispositions relatives à la construction de logements sociaux reste problématique dans certaines communes. Les discussions se poursuivent avec les services de l'Etat et une approche pragmatique devrait permettre de trouver des solutions raisonnables adaptées à chaque situation.

Le projet de mise en valeur du site des Vaux de Cernay se poursuit. Il s'agit de canaliser et de diluer un flux touristique très important en exploitant toutes les possibilités de promenades en amont de l'étang des Roches.

C'est ainsi que l'acquisition du Petit Moulin par le Conseil Général des Yvelines va permettre de créer plusieurs circuits de découverte, ainsi qu'un petit musée dédié aux moulins et aux peintres paysagistes dont je vous invite à soutenir la création par une souscription à la Fondation du patrimoine (rendez-vous sur notre site www.parc-naturel-chevreuse.fr) !

Reste à trouver une solution aux problèmes de bruit que pose la sur-fréquentation des motards...

Le printemps est là, il est temps de repartir à la découverte de notre territoire en consultant notre site internet.

Yves Vandewalle
Président

SOMMAIRE

L'Écho des ados est désormais diffusé directement dans tous les collèges du Parc (via les CDI)

ACTUALITÉS

02 Dans les communes

HABITER LE PARC

04 Les Italiens font carrière dans la pierre

06 N'oubliez pas d'éteindre la lumière en sortant

08 Toits partagés



DÉCOUVERTE

17 Petite maison, immense musicien

20 Herbes folles et feux follets ou la vie en vert dans nos cimetières

22 Les prairies fleuries : bêtes à concours



10 Stop au gaspillage alimentaire

12 Jardins vivants et graines d'avenir, combinaison gagnante

INITIATIVES

14 Les solutions « pros » du parc



LES RENDEZ-VOUS DU PARC

2 VOITURES ÉLECTRIQUES POUR LE PARC

Le Parc a fait l'acquisition de 2 véhicules 100% électrique. Il s'agit d'une Zoé et d'une Kangoo 2 places (Renault). Ces véhicules, d'une autonomie de 130 à 150 km, sont tout à fait adaptés pour les petits déplacements de l'équipe technique. Une borne a été installée à la Maison du Parc et permet à la batterie de la Zoé d'être complètement rechargée en une heure. La Kangoo, d'un modèle plus ancien, a besoin quant à elle de 6 heures.



DES ŒUVRES D'ART DANS LES CHAMPS POUR ÉVOQUER LES PAYSAGES AGRICOLES

En décembre dernier, le Parc, associé à quatre communes et agriculteurs du territoire, a lancé un appel à candidatures à destination des artistes plasticiens pour la réalisation d'œuvres évoquant les paysages agricoles du plateau de Limours et plus particulièrement l'eau sur le plateau.

Cet appel à projets a été lancé dans le cadre du plan Paysage et Biodiversité du plateau de Limours, étude menée par le PNR sur les communes de Boullay-les-Troux, Gometz-la-Ville, Janvry et Saint-Jean-de-Beauregard. L'objectif ? Révéler ces paysages par le regard sensible de l'artiste, plus attractif et mobilisateur qu'un discours technique.

Quatre agriculteurs – un par commune concernée – ont accepté d'accueillir une œuvre sur leurs terres. Ils se sont également impliqués, avec les communes, dans la sélection des artistes et des œuvres. C'est la proposition toute en miroirs de Gilles Brusset, artiste plasticien, et d'Edouard Sors, auteur-photographe, qui a été retenue.

Le processus de création vient de débuter pour les deux artistes. Les œuvres seront installées à compter de septembre 2014 et resteront visibles du public pendant deux mois. A suivre...

Pour plus d'informations sur ce projet, contacter Virginie Chabrol, mission Patrimoine Culture v.chabrol@parc-naturel-chevreuse.fr

Sur le plateau l'eau est ruisselante, temporaire ou stagnante, souvent invisible, mais elle est présente pour qui sait la chercher...



BOURSE AUX MATÉRIAUX

Là, une habitante de Boullay voulait se débarrasser de huit radiateurs en fonte et a fait le bonheur d'une personne qui justement cherchait ce type de produits anciens. Ici, de la terre et du sablon qui restaient sur les bras d'un propriétaire en fin de chantier ont été récupérés par un autre habitant pour ses travaux. La Bourse aux matériaux du Parc met en relation des particuliers ayant des surplus de chantier ou des matériaux anciens déposés avec d'autres personnes intéressées par ce type de produits. Pierres, tuiles, carrelage, fenêtres, poutres, cheminées ou fontaines ont ainsi déjà trouvé acquéreurs grâce à cette plateforme virtuelle consultable sur le site Internet du Parc.

Il n'y a pas de transaction marchande, mais tout le monde y trouve son compte. L'acquéreur qui récupère gratuitement des matériaux qu'il n'aura pas à acheter ; le donneur allégé de biens dont il n'a plus besoin et qui l'encombrent ; la planète enfin, puisque la récupération locale permet d'économiser autant de transports et de ressources.

<http://www.parc-naturel-chevreuse.fr> (rubrique En un clic)



RÉHABILITATION DU PETIT MOULIN DES VAUX DE CERNAY FAITES UN DON !

Souscription publique lancée avec la Fondation du Patrimoine.

Dans le cadre du projet de création d'un musée de site ouvert au public, des travaux de restauration sont nécessaires afin que le Moulin retrouve son allure classique et dépouillée de la fin du XVI^e siècle.

Vos dons ouvrent droit à des réductions d'impôts de 66 à 75 % pour les particuliers et de 60 % pour les entreprises. Toutes les infos sur www.fondation-patrimoine.org/14959



3

UN LIEN C'EST TOUT ! LE LIVRE-OBJET

En 2012, à la demande du Parc naturel, le collectif PetitPoisPrincesse a proposé une création réalisée à partir de recueils de paroles et d'images, dans le cadre d'une résidence d'artistes d'une année. L'objectif était d'interroger le sentiment d'appartenance au Parc qui venait de s'étendre à 51 communes et de rapprocher les hommes et les lieux.

Le résultat de ce travail artistique – un spectacle et une exposition de photographies – a livré un portrait pertinent, à la fois fidèle et ironique du territoire, qui donne à réfléchir...

Pour prolonger cette démarche, un livre-objet a été édité.

En vente à la Maison du Parc.

Un DVD joint présente l'ensemble de la démarche artistique menée sur un an avec les habitants et les communes, par l'intermédiaire d'interviews d'élus et d'habitants, d'extraits des spectacles et de photographies.



ÉTRANGERS D'HIER EN
VALLÉE DE CHEVREUSE :

LES ITALIENS FONT CARRIÈRE DANS LA PIERRE

Un très grand nombre de patronymes locaux ponctués de voyelles ensoleillées ne laissent aucun doute sur leur origine : l'Italie. Faute de travail de l'autre côté des Alpes, des Italiens sont venus se confronter au grès et à la meulière de nos carrières dès la fin du XIX^e siècle.

Collection privée Constant Portigatti



4 Terre d'accueil, la Vallée de Chevreuse a reçu des hommes et leur famille venus de loin pour travailler. Les vagues d'immigration ont vu arriver des Hollandais pour consolider digues et étangs, cultiver des terres, puis fin XIX^e début XX^e, des Polonais, pour retourner les champs, et des Italiens, pour tailler non pas une bavette mais des pavés, sous lesquels une plage d'espoir est apparue. Celle de voir renaître la vie, côté italien après la désolation et la pauvreté vécues dans les alpages, mais aussi côté français après l'hécatombe de 1914-1918 qui avait décimé la jeunesse.

Vers 1880, les Scandella, originaires d'Orezzo dans la province de Bergame, semblent être parmi les premiers à montrer leur endurance à la tâche dans les carrières du Hurepoix. Au milieu du XIX^e siècle, le département de Seine-et-Oise en recensait 197. Le travail ne manquait pas, l'exploitation des gisements de meulière s'était développée depuis le XVII^e siècle pour la construction.

À 800 km de là, sur le versant italien des Alpes, les villages isolés n'offrent aucun

avenir aux familles qui n'arrivent plus à subvenir à leurs besoins. L'essor industriel des vallées italiennes n'arrivera que bien plus tard. La France voisine semble offrir plus d'opportunités. Quelques hommes franchissent la frontière pour s'engager comme saisonniers, d'abord dans le proche Briançonnais, puis dans le Vaucluse et en Provence. Certains poussent jusqu'à Montauban ou jusqu'en Lorraine, tandis que les lumières de la capitale et de ses faubourgs attirent les plus assoiffés d'aventure. L'accordéon italien rencontre alors la cabrette





les adultes dans les carrières de sablon et de meulière aux alentours de Trappes. Très vite promu carrier-terrassier, il deviendra entrepreneur en 1920. Tout comme lui, les premières générations d'immigrés italiens prennent du grade, de l'assurance, acquièrent une forte reconnaissance et créent finalement leurs entreprises. Ils savent trouver une main-d'œuvre robuste : les montagnards piémontais qui les rejoignent petit à petit et qui sont accueillis dans des petites cités construites pour eux par leurs compatriotes. L'immigration s'accroît nettement durant la première guerre mondiale.

Constant Portigliatti, secrétaire et ex-président de l'Amicale des originaires de la région de Giaveno et amis (AORG) et dont le père a émigré dans la région, raconte : « Je suis né aux Molières en 1924 et j'ai grandi à Montabé (Boullay-les-Troux). Giuseppe Marzi y avait construit deux bâtiments à côté d'une source où nous puisions l'eau. Le dimanche, des commerçants italiens venaient livrer des spécialités du pays : polenta, mortadelle, saucissons, etc. Mes parents et cinq ou six familles de la paroisse de la Maddelena avaient répondu à l'appel de Marzi. L'intégration s'est

faite rapidement, nous partageons les tâches les plus ingrates avec les habitants. La tradition catholique, dont notre communauté était fortement imprégnée, a certainement participé à ce rapprochement à une époque où la pratique religieuse des Français était aussi très présente. Nous vivions chichement, nos logements étaient très humides, des conditions finalement peu différentes de celles des habitants du village. Ma mère nous envoyait chercher du Fernet Branca, le remède miracle ! L'épicier acceptait de nous faire crédit. Enfants, les institutrices nous ont appris tout ce qu'il fallait apprendre, je suis resté ami avec la mienne jusqu'à ce qu'elle quitte ce monde. Nos parents sont arrivés avec pour tout bagage leur jeunesse, leur énergie, leur bras, leur courage et ils ont pris ce qu'on leur proposait. Certains étaient venus pour trois mois, ils ne sont jamais repartis. L'immigration est une déchirure, laisser ses parents là-bas, vieillir seuls... Tout ceci m'a appris une chose : je ne me suis jamais plaint de mon travail. »

Mariages et jumelage

Les carrières, très nombreuses sur tout le territoire du Parc ainsi qu'en Essonne, furent en activité jusqu'au début des années 1950. Dans les années 1930, elles employaient près de 80 % d'étrangers, essentiellement italiens. Nombre d'entre eux se marièrent avec des Françaises. Leurs talents de musiciens et de danseurs, notamment avec leur technique de valse à l'envers, ajoutaient sans doute au charme de ces puissants travailleurs ! « Un décret publié en février 1935 leur offrit la possibilité d'accéder à la naturalisation française, rappelle Jean-Claude Usseglio-Savoia, président de l'AORG. Beaucoup saisirent cette opportunité mais ma mère refusa : "Je ne peux renier mon pays, ma patrie", nous a-t-elle toujours dit. En 1985, les enfants des carriers décidèrent de rendre un hommage aux parents restés là lors d'une messe aux Molières. Ce rassemblement nous donna l'idée de créer une association qui vit le jour en 1987 à Chevreuse, ville jumelée à Giaveno, notre canton d'origine. Depuis, nous organisons chaque deuxième semaine d'octobre une "journée du pays" et un repas qui réunit la centaine d'adhérents de l'association ainsi que tous ceux qui souhaitent participer et découvrir à travers des expositions, photos, livres, témoignages notre belle région piémontaise. » ■

PATRICK BLANC

(cornemuse) auvergnate qui donnent naissance, au début du XX^e siècle, au bal musette. Une autre musique plus stridente rythme les journées ardues des travailleurs, celle des barres à mine, des pelles et des pioches. Les Italiens, moins exigeants que les Français et prêts à travailler dur, se font vite une excellente réputation. Les premiers éclaireurs font venir leurs amis et voisins. En 1890, de nouvelles familles passent la frontière, souvent sans papiers. Antoine Mérelli, qui ouvrira en 1910 la carrière des Italiens entre Cernay-la-Ville et Senlis, tente l'aventure avec ses frères depuis Orezza. Son nom apparaît officiellement sur les registres d'état civil de Cernay en 1900, il a 30 ans.

Les Piémontais de Giaveno

En 1896, bien plus jeune et provenant du Piémont, Giuseppe Marzi suit les traces de ses compatriotes à l'âge de 11 ans et aide

Bibliographie :

L'homme de la meulière, *Cahiers de la Maison de Banlieue et de l'Architecture n° 8*, CC des Portes de l'Essonne, 2002
 Carrières et carriers, *Tome I : Yvelines, La Vallée de Chevreuse en 1900*, François Roche - 2006.



N'OUBLIEZ PAS D'ÉTEINDRE LA LUMIÈRE EN SORTANT !

L'heure est aux économies. Dans certains villages du Parc, elles passent par de nouvelles orientations en matière d'éclairage public. Les résultats s'apprécient sur la facture, réduisent l'empreinte écologique et se vivent le nez dans les étoiles.

« En octobre 2009, nous avons durant une soirée coupé l'éclairage public, rapporte la mairie de Bullion. Puis, à l'occasion de la réfection de l'éclairage de la rue du Chat-Noir et de l'enfouissement de ses réseaux aériens, nous souhaitions mettre en place de nouveaux créneaux d'éclairage de la tombée de la nuit jusqu'à vingt-trois heures trente et à partir de six heures du matin jusqu'au lever du jour. (...) Les habitants ont été invités à s'exprimer sur ce choix. » 84,6 % d'opinions favorables et deux ans d'expérimentation plus tard, la commune compte les bons points : - 62,2 % d'électricité consommée, une économie de 682 euros par an pour une seule rue et, surtout, aucune réclamation de la part des habitants. Quant aux cambriolages, ils n'ont pas augmenté. Les statistiques prouvent d'ailleurs qu'ils se produisent de plus en plus le jour. « On imagine aussi que les rues non éclairées favorisent les accidents de la route, précise la chargée d'études en maîtrise de l'énergie du Parc, Betty Houguet. En réalité, c'est plutôt l'inverse. On enregistre 60 % de carambolages en moins lorsque les chaussées sont dans l'obscurité. »



Pour inciter les villages à améliorer la qualité de leur éclairage public qui, selon les chiffres de l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de Saint-Quentin-en-Yvelines (ALEC SQY), peut représenter entre 20 et 30 % des consommations d'énergie d'une commune rurale, le Parc a mis en place deux aides principales. La première participe au financement d'équipements moins énergivores et contribue à la réduction de la pollution lumineuse : remplacement de lampadaires, installation de variateurs de puissance, mise en place d'horloges astronomiques. La seconde soulage une prestation proposée par l'ALEC SQY (pour les communes des Yvelines) et l'agence territoriale de l'énergie du plateau de Saclay (ATEPS, Essonne) : le conseil en énergie partagée (CEP). « Les petites communes n'ayant souvent pas les moyens techniques et financiers de suivre leurs consommations d'énergie et d'eau ni de mettre en place une politique énergétique maîtrisée, explique Betty Houguet, nous proposons de mutualiser les spécialistes entre plusieurs communes. Ces spécialistes

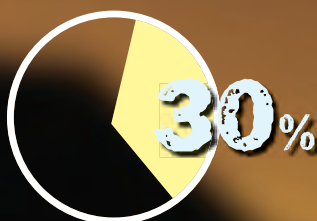
interviennent sur l'éclairage public mais aussi sur toutes les autres économies d'énergie possibles dans les équipements communaux. » Dix-sept communes du Parc ont signé un CEP en 2014. Qui sont-elles, que font-elles ? Présentation non exhaustive des bonnes initiatives.

BONNELLES, LA PIONNIÈRE

Voilà déjà quinze ans que Bonnelles éteint son éclairage public de minuit trente à six heures du lundi au jeudi, remplace progressivement ses ampoules usagées par des lampes basse consommation et renove son parc de luminaires. Résultat ? Une baisse des consommations totales d'électricité de l'ordre de 29 %. Et en prime, une étoile au « concours des villes et villages étoilés ».

L'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes (ANPCEN) vient de labelliser 183 communes françaises au concours Villes et villages Étoilés 2013, « pour leurs efforts en faveur d'une meilleure qualité de la nuit et leur réduction de la pollution lumineuse ».

COÛT DE L'ÉCLAIRAGE NOCTURNE
DANS LES DÉPENSES ÉNERGIE D'UNE COMMUNE



- 60%

DE CARAMBOLAGES
DANS LES RUES NON ÉCLAIRÉES

CONSOMMATION DE
LUMIÈRE PUBLIQUE
PAR AN/PAR HABITANT

71
KW/H

92
KW/H

2003

2013

POIGNY-LA-FORÊT, LA TECHNOLOGIQUE

« Hier, nous éclairions nos rues quasiment toute la nuit, explique Marie Fuks, maire de Poigny-la-Forêt. Aujourd'hui, on éteint nos lampadaires de minuit à six heures du matin. Le week-end, à l'instar du métro parisien, on les laisse fonctionner une heure de plus, jusqu'à une heure du matin. » À chaque enfouissement de réseau, la commune privilégie les lampadaires à LED. Un peu partout des horloges astronomiques ont également été installées. Il s'agit de petits boîtiers numériques dotés d'un calculateur, capables de suivre très précisément l'heure du coucher et du lever du soleil. « Ils permettent chaque jour de grignoter quelques minutes d'éclairage, c'est toujours ça de gagné. »

LE MESNIL-SAINT-DENIS, LA JUSQU'AU BOUTISTE

« Suite à une analyse des consommations d'électricité pour l'éclairage public, il s'est avéré que les abonnements pour certaines armoires étaient surdimensionnés par rapport aux consommations annuelles, explique Tifenn Roca-Patti, conseillère en énergie partagée à l'ALEC SQY. À la date anniversaire du contrat d'électricité, la commune pourra demander gratuitement un abaissement des puissances souscrites. » Verdict : une économie d'environ 4 000 euros en 2013.

FONTENAY-LÈS-BRIIS, LA PROGRESSIVE

Un jour toute la commune sera plongée dans le noir entre minuit et six heures du matin. En attendant, Fontenay-lès-Briis y va à petits pas. Trois secteurs pilotes ont testé la fin de l'éclairage de nuit : une sente piétonne, une rue desservant

des salles associatives et le clocher de l'église. « On n'a eu aucune réaction sur ces coupures, se félicite le maire Léopold Le Compagnon. On va donc poursuivre. Par le centre bourg pour donner l'exemple, puis dans l'ensemble des hameaux. » La mairie prévoit plusieurs milliers d'euros d'économisés chaque année.

BULLION, L'ARITHMÉTIQUE

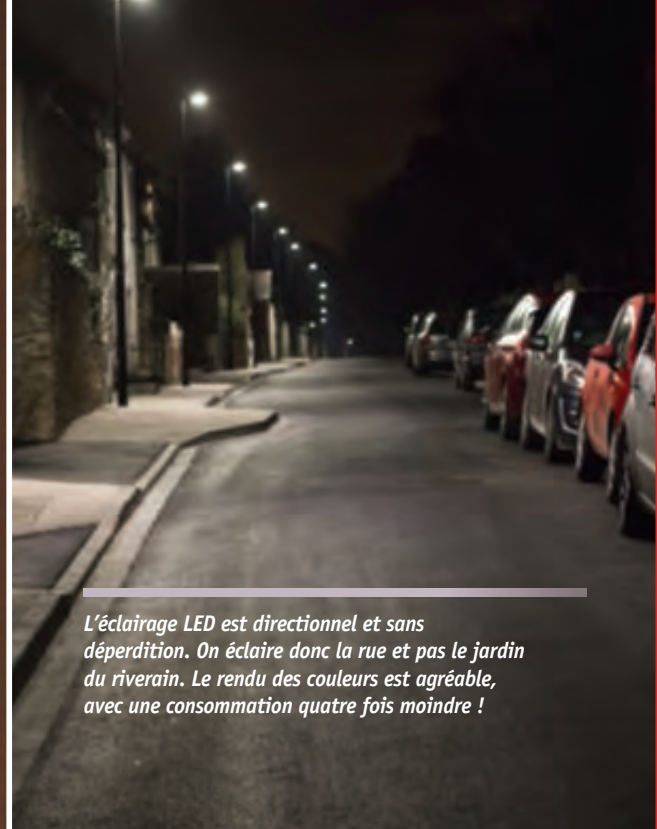
Sachant que rue de Noncienne, plus de 400 mètres de réseaux et d'éclairage étaient à refaire, que les LED ont une durée de vie deux fois plus longue que les ampoules classiques, que le prix de l'électricité devrait probablement continuer à augmenter, le surcoût d'environ 3 000 euros dû à l'installation de quinze lampadaires à LED de 25 watts dans cette fameuse rue devrait pouvoir s'amortir en trois à quatre ans, « Le résultat fait l'unanimité : élus et habitants reconnaissent que l'éclairage est nettement plus agréable qu'avant et même "plus beau", disent-ils. Et ce, pour une consommation quatre fois inférieure ! »

FORGES-LES-BAINS, LA PRAGMATIQUE

Forte des retours positifs dans d'autres communes, le conseil de Forges-les-Bains a délibéré à l'unanimité pour expérimenter l'extinction de l'éclairage entre minuit et six heures. La majorité des habitants n'a rien remarqué, en revanche la facture électrique a déjà baissé de 16,5 % en seulement deux mois !

À Longvilliers, on réfléchit à la programmation individualisée des pylônes pour éclairer avec discernement et subtilité. ■

HÉLÈNE BINET



L'éclairage LED est directionnel et sans déperdition. On éclaire donc la rue et pas le jardin du riverain. Le rendu des couleurs est agréable, avec une consommation quatre fois moindre !

L'éclairage public perturbe les cycles biologiques de l'être humain (production de mélatonine) mais aussi des espèces animales nocturnes : celles-ci, qui attendent la nuit pour partir à la chasse, n'ont plus assez de temps pour se nourrir et déclinent peu à peu.

7



RÉDUIRE LA CONSOMMATION DES LAMPADAIRES :

- PUISSANCE DES AMPOULES
- VARIATEURS D'INTENSITÉ
- HORLOGE POUR EXTINCTION PROGRAMMÉE



ÉCLAIRER AU BON ENDROIT...



éclaire juste ce qu'il faut



éclairent aussi les habitations et le ciel, éblouissent, surconsomment

TOITS PARTAGÉS

Ce n'est ni un kibboutz ni un ashram mais le projet de vivre ensemble harmonieusement. À Palaiseau, un nouvel habitat groupé ouvre ses portes sur la vallée. Bienvenue au Verger de Sylvestre.

C'est un rêve de toute une vie qui se réalise enfin. Patricia Kasperet, quinquagénaire dynamique, aura bientôt les clés de son duplex au Verger de Sylvestre, le nouvel habitat participatif de Palaiseau. Au rez-de-chaussée, elle y logera sa mère, Aline 81 ans. Elle, elle travaillera à l'étage pour se remettre aux documentaires qu'elle a trop longtemps délaissés. Ses voisins, vingt adultes, quatre enfants et quatre ados, Patricia les connaît déjà tous. Depuis deux ans, elle les rencontre au moins une fois par semaine autour d'une bonne table pour dessiner collectivement ce projet. Car ici, au Verger de Sylvestre, ce sont les particuliers qui inventent leur façon d'habiter. On appelle ça l'habitat participatif. Né dans les années 1970, ce mouvement permet à des particuliers de se regrouper pour réaliser ensemble une opération immobilière faite à la fois d'espaces privés et d'espaces partagés. À Palaiseau, le projet comprend la

réalisation d'un ensemble de sept maisons mitoyennes neuves accolées selon un bel arc de cercle, la rénovation de la demeure existante en meulière et une extension en bois qui accueilleront dix appartements.

Concertation et construction

« Dans la copropriété, chacun possèdera son propre logement, explique Patricia. Leur taille varie de 50 à 100 m², mais tout le monde pourra profiter des espaces communs : une salle de réception de 75 m² et une buanderie. » « Imaginez le luxe de pouvoir recevoir sa famille ou ses amis dans une salle aussi spacieuse, s'enthousiasme Philippe Guilbaud, l'un des dix-sept heureux copropriétaires. Je vais y installer mon piano à queue. Ça laisse présager de merveilleuses soirées. » À quelques mois de leur installation, Philippe, Catherine, Aline, Song Tan et les autres occupants frétilent d'impatience. Si les fondations sont prêtes et les lots attribués, il leur reste encore un bon nombre de points à gérer. « Au Verger, les décisions importantes se prennent à main levée et doivent être consensuelles », explique Patricia. Les copropriétaires décident de tout — du plan comme des matériaux à utiliser s'ils sont eux-mêmes

les promoteurs de cette opération — mais ils s'en remettent à un architecte et à une assistance de maîtrise d'ouvrage. « Mon travail est d'accompagner le groupe dans le projet, explique Ingrid Avot, fondatrice d'A-TIPIC (agence d'architecture et d'urbanisme spécialisée dans le développement de projets participatifs), d'aider à ce que les décisions se prennent collectivement et soient réalisables techniquement. Je joue un rôle de médiateur entre le groupe d'habitants et l'architecte. » « Ce genre de projets invite à être encore plus à l'écoute, encore plus généreux, prêt à revoir sa copie, confirme l'architecte François-Bernard Gengembre. Il ne faut pas compter son temps. C'est humainement passionnant. »

Qui se ressemble s'assemble

Patricia a eu connaissance du projet en récupérant ses légumes à son AMAP ; Philippe dirige une association dans le social ; Song Tan travaille en maraîchage biologique. « Si les copropriétaires ne se connaissaient pas au départ, tous ont des points communs, raconte Philippe. Nous partageons les mêmes valeurs. » Parmi celles-ci, celle de peser le moins possible sur la planète. Les logements du Verger de Sylvestre seront donc quasiment passifs.



En mutualisant les moyens, les bâtiments peuvent s'offrir des matériaux plus écologiques.



Les matériaux seront écologiques et le plus possible locaux, les toits seront en partie végétalisés. Il y aura un service de voitures et de vélos partagés, un potager et son compost, des toilettes sèches chez certains. « *Moi je n'en veux pas, témoigne la doyenne Aline. J'ai passé l'âge.* »

D'ici la fin de l'année, tout le monde devrait pouvoir emménager. « *Quand arrive la phase concrète, les choses peuvent parfois se crispier, témoigne Philippe. On a été deux ans dans le rêve, l'utopie parfois, il faut désormais se confronter à la réalité et faire quelques concessions. Chacun doit également boucler ses budgets, rassembler les fonds pour payer ses mètres carrés (terrain et espaces communs compris, à 4 150 €/m²).* » Certains futurs occupants ont pu bénéficier du soutien d'Habitats Solidaires, bailleur social qui propose des alternatives de financement. « *Le principe de l'habitat participatif présente un énorme avantage, explique Patricia, on investit au fur et à mesure, en fonction des différentes phases du projet. Cela permet de nous organiser et d'échelonner nos apports. Et puis on a tellement à y gagner...* » Aujourd'hui, il reste encore un lot non attribué. Vous postulez ? ■

HÉLÈNE BINET



Au verger de Sylvestre, ce sont les particuliers qui inventent leur façon d'habiter.

L'Hexagone compte aujourd'hui environ 400 habitats coopératifs. Demain, il pourrait y en avoir beaucoup plus. L'article 22 du projet de loi ALUR (pour l'accès au logement et un urbanisme rénové) prévoit « la mise en place d'un cadre juridique pour promouvoir l'habitat participatif ».

Construction à plusieurs

L'habitat participatif vous intéresse ? Deux associations majeures suivent et accompagnent les projets en cours.

Éco Habitat Groupé – La Fonderie (Vanves), le Lavoisier du Buisson (Paris), Couleur d'Orange (Montreuil) en font partie. Depuis plus de trente ans, l'association capitalise les expériences des anciens habitats groupés pour mieux les transmettre aux nouveaux. www.ecohabitatgroupe.fr

Habicoop – Sa mission ? « Aider à la création et au développement de projets immobiliers collectifs respectueux de l'environnement à vocation de logements appelés coopératives d'habitants. » De nombreux groupes intranet régionaux permettent de dialoguer entre porteurs de projets. Et l'échange des idées et des expériences, quand on est dans une démarche d'habitat coopératif, il n'y a pas plus pertinent. www.habicoop.fr

À consulter aussi :

www.habitatparticipatif.net, future plateforme de l'habitat participatif en France. Le site présente les avancées de loi, la carte des acteurs et le résumé d'une grande manifestation dédiée, les journées portes ouvertes de l'habitat participatif (JPO) 2013.



Plus compact que les logements alentours, cet habitat génère une « densité heureuse ».

L'avis de l'atelier d'architecture et d'urbanisme du Parc : « Un projet de densité heureuse »

L'habitat participatif permet de produire des logements abordables dans un contexte immobilier tendu où beaucoup de ménages ne peuvent se loger sur le Parc. Un projet porté par les habitants génère une écriture architecturale plus audacieuse. En mutualisant les moyens techniques et financiers, les bâtiments peuvent s'offrir des matériaux plus écologiques et durables. Tout ce travail préalable permet aux résidents de mieux se connaître, de créer de vrais liens. Peut-être plus compact que les logements alentours, cet habitat génère une forme de « densité heureuse ».



STOP AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE

2014 est l'année européenne de lutte contre le gaspillage alimentaire. On met les bouchées doubles pour arrêter de jeter ?

Voilà le genre de chiffres qui coupent définitivement l'appétit. Selon le Parlement européen, « près de 50 % d'aliments sains sont gaspillés chaque année dans l'Union européenne par les ménages, les supermarchés, les restaurants et la chaîne alimentaire, alors que 79 millions de citoyens vivent au dessous du seuil de pauvreté et que 16 millions dépendent de l'aide alimentaire d'œuvres de charité ». En France, le tableau n'est guère plus ragoûtant : 260 kilos de nourriture par personne et par an finissent à la poubelle, soit 29 % des 900 kilos d'aliments qu'il a fallu produire. Et dans le monde, le rapport de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) publié à l'été 2011 estime que « le volume total de nourriture perdue ou gaspillée chaque année est équivalent à plus de la moitié de la production céréalière mondiale (2,3 milliards de tonnes en 2009-2010) ». À la vôtre !

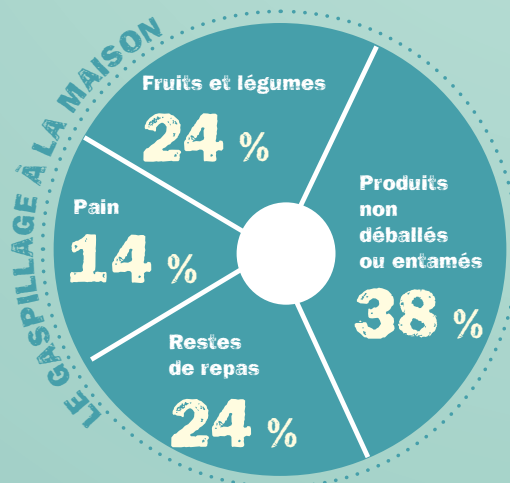
Devant cette orgie de nouvelles scandaleuses, nos dirigeants commencent à bouger. En janvier 2012, le Parlement européen demandait « des mesures urgentes en vue de réduire de moitié les gaspillages alimentaires d'ici à 2025 et d'améliorer l'accès aux aliments pour les personnes démunies ». Depuis deux ans, le ministère de l'Agriculture communique tous azimuts pour sensibiliser la population. L'été dernier, Guillaume Garot, ministre délégué à l'agroalimentaire, présentait le Pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire dont l'objectif est d'atteindre les recommandations de Bruxelles. Du côté des citoyens et des collectivités, ça bouge aussi, de Brest à Bonnelles, les initiatives se multiplient pour faire reculer le gâchis.

Tournée antigaspi



À Tours, une camionnette bardée de logos *antigaspi* sillonne la ville à la recherche de produits cabossés ou à manger rapidement auprès de huit supérettes. Un jour, elle revient avec des fruits en pagaille, le lendemain, avec des lots de jambon à consommer dans les deux jours, un autre, avec des produits laitiers. L'opération pilote, lancée par le ministère, portée par la Banque alimentaire de Touraine et financée par l'État et la

communauté d'agglomération de Tours, connaît un joli succès. « La Banque alimentaire a pour habitude de récupérer ses denrées auprès des hypermarchés, explique son président Daniel Doyer. Nous avons décidé de nous rapprocher des supérettes moins organisées sur ce terrain mais à taille plus humaine. Lors de nos quatre tournées hebdomadaires, nous récupérons beaucoup de produits frais, des fruits et des légumes aussi. » La camionnette qui n'est autre qu'un 3,5 tonnes s'était fixée comme objectif de sauver quarante tonnes de produits frais par an, elle arrive en réalité à soixante-dix. Tout est redistribué aux cinquante-quatre associations du groupe, soit 8 500 bénéficiaires. « Le service – location du véhicule, salaires du chauffeur et d'un accompagnant – nous coûte 30 000 euros à l'année, explique Daniel. Il permet d'éviter que 200 000 euros de marchandises terminent à la poubelle. Le calcul de rentabilité est vite fait ! »



Chasse aux bons plans

L'idée vient de Bretagne et de deux frangins en quête de bons plans pour remplir leur frigidaire à pas cher. Paul-Adrien et Christophe Menez sont dynamiques, maîtrisent le code informatique et ont créé une appli *zero-gachis.com* pour localiser en trois clics les produits en limite de péremption bradés dans les supermarchés. Leur programme permet d'un côté aux grandes enseignes de renseigner chaque jour la liste de leurs produits proches de la date limite de consommation, de l'autre aux internautes de repérer le magasin le plus proche où ils pourront faire les meilleures affaires. Aujourd'hui par exemple au Leclerc de Vannes, plus d'une soixantaine de références à consommer rapidement sont à -30 %. Pour le moment, seule la Bretagne bénéficie du service. On aimerait qu'il se développe partout, surtout quand on sait que les pertes et gaspillages dans les hypermarchés s'élèvent à 197 tonnes par établissement et par an.

Partage ton frigo

Quand vous partez en vacances, vous vous débrouillez pour caser le chat. Mais les douze yaourts qui traînent dans votre frigidaire, vous en faites quoi ? Plutôt que de les jeter ou de les gober avant le départ, donnez-les. À qui ? À vos voisins, vos amis. Et si vous êtes plutôt du genre hyper-connectés, consultez le site *partagetonfrigo.fr*. Les donneurs inscrivent leurs produits à donner et les mangeurs leur proposent de s'en régaler. C'est simple, convivial, et ça fonctionne bien quand on habite en immeuble ou en ville.

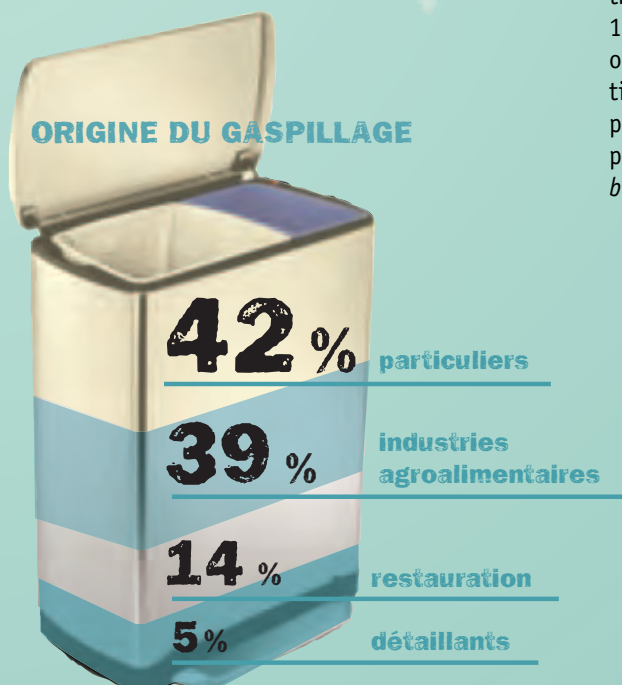
PART DES PRODUITS JETÉS



FRANCE : PRODUITS JETÉS PAR PERSONNE/PAR AN

260 kg

ORIGINE DU GASPILLAGE



Jetez, pesez !

Quel gâchis que celui des cantines ! Pour réduire la facture, le collège de Bonnelles sensibilise régulièrement ses élèves. Le 16 octobre dernier, à l'occasion de la Journée internationale contre le gaspillage, deux poubelles ont été installées dans le réfectoire. Une pour les emballages, l'autre pour les déchets alimentaires (trop souvent des assiettes jetées quasi entières). Chaque jour cette dernière était pesée : 56,2 kilos le premier jour, 30,15 le deuxième, 36,2 le troisième et 62,9 le jour du poisson. Au final, 185,45 kilos de nourriture balancée, soit l'équivalent de 1 427 steaks hachés ou 3 372 œufs. Gloups. En 2014, la gestionnaire Laetitia Nogues espère tisser un partenariat avec un agriculteur du coin pour que le pain jeté puisse au moins nourrir des animaux. Une première étape en attendant de pouvoir valoriser tout le reste. « *La semaine dernière, on a dû jeter vingt-huit barquettes de six pavés de saumon* », s'indigne-t-elle. ■



HÉLÈNE BINET

GASPILLAGE DANS L'UNION EUROPÉENNE

en 2013 : **89 millions de tonnes**

en 2020 : **126 millions de tonnes**

* Source : Commission européenne

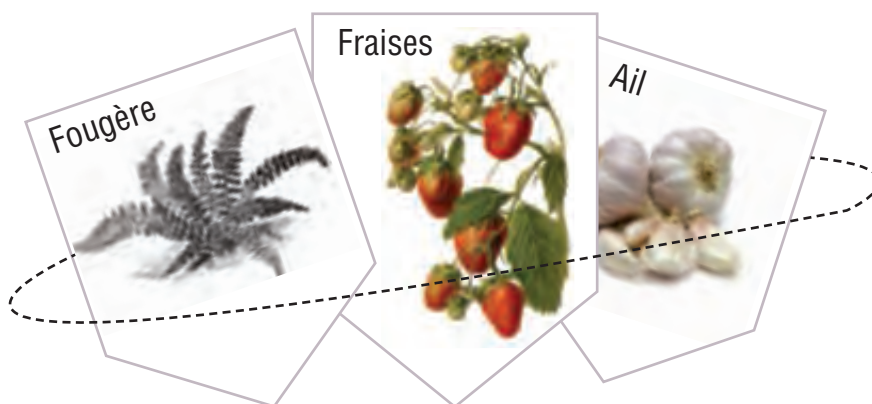
JARDINS VIVANTS ET GRAINES D'AVENIR

COMBINAISON GAGNANTE

Savez-vous planter les choux, patates, carottes, salades, pommiers, fraisiers, rosiers, fleurs ou autres selon affinités ?

Associer certains végétaux entre eux, planter la bonne plante ou la bonne fleur au bon endroit est plus qu'un simple acte de jardinage, c'est semer l'harmonie et lutter contre l'appauvrissement des sols !

Révélations et reportage exclusif au plus profond du potager...



La fougère en paillage apporte de la potasse et donne de beaux fruits.

Planter l'ail près des fraisiers exacerbe le goût des fraises.

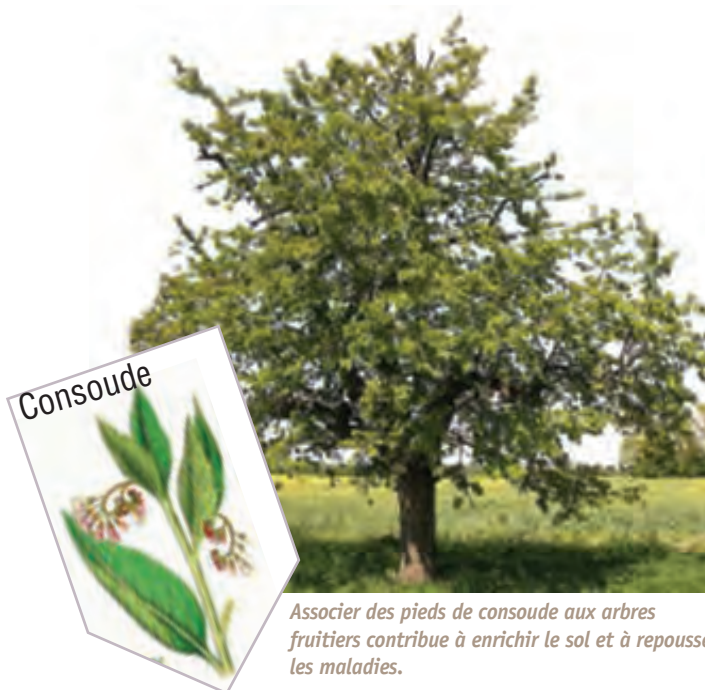
L'entraide existe naturellement dans le monde végétal. Le jardinier l'a observée et en a pris de la graine... Dans les bois, dans les champs, dans le potager se joue une symphonie aux saveurs chlorophylliennes. La composition en sol majeur mêle azote, phosphore, potasse (éléments à l'état naturel respectivement nécessaires à la charpente, la croissance et la fructification de la plante) au rythme des saisons et, telle une basse obstinée, en un cycle vertueux perpétuel, tout ce qui sort du sol retourne au sol.

Les feuilles (la partition, bien sûr) se déposent au pied des végétaux virtuoses aidés des micro-organismes, pardon organismes, ces petites mains qui contribuent à nourrir l'ensemble. Les plantes sauvages, parfaites auxiliaires de culture, jouent un rôle très utile. Aux premières loges, le parterre de stars s'apprête à recevoir ses « Graminées Awards ». Sont nommées : ortie, consoude, fenouil feuille, stellaire, pissenlit, fougère... Le tapis rouge le plus riche et le plus foulé n'est pas celui que l'on croit

mais tout simplement nos sous-bois en automne. Des milliards de minuscules bestioles s'y prélassent tout autant qu'elles s'y activent. Leur alimentation ? L'air et la matière organique qu'elles transforment en nourriture, recyclent et réinjectent dans la production de leurs plantes nourricières en un équilibre parfait. Pas besoin d'engrais ! Tout ceci n'est pas une fiction mais repose sur une réalité scientifique : le cycle naturel et la diversité végétale sont essentiels à la vie, à notre vie. Côté



L'ortie, indispensable.



Associer des pieds de consoude aux arbres fruitiers contribue à enrichir le sol et à repousser les maladies.

jardin, adapter les plantes au sol (ce que la nature fait naturellement), les marier selon leurs besoins garantie une culture productive, une flore superbe et un potager délicieux.

« La Terre est un livre qui nous dit comment mener une culture, il faut donc l'accompagner », expliquent Lydia et Claude Bourguignon, fondateurs du Laboratoire d'analyses microbiologiques des sols (LAMS). La rotation des grandes cultures, comme celle du plus petit potager, repose sur ce principe. « Ne replantez jamais la même chose au même endroit, alternez les espèces : pas de salade après la salade ! » conseillent les deux scientifiques. Deuxième règle, l'association : ne placez jamais côte à côte des plantes qui ne s'entendent pas entre elles. Favorisez au contraire l'association de plantes complémentaires. Faire ainsi son jardin permet à la fois de créer une réserve de biodiversité et de manger des produits qui auront plus de goût que ceux de la grande industrie. »

Associations de plantes bienfaitrices

Les exemples ne manquent pas. Les arboriculteurs vous diront qu'associer des pieds de consoude aux arbres fruitiers contribue à enrichir le sol et à repousser les maladies. Stéphane Lorient, spécialiste de la question au Parc, a plus d'une recette dans sa besace. « La fougère et la consoude déposées sous forme de paillage sur des fraisiers ou des tomates apportera de la potasse et donnera de beaux fruits. Pour éloigner les limaces, plantez un pied de sauge tous les 5 à 10 mètres. Le fenouil feuille attire le syrphe qui est un meilleur prédateur des



Le fenouil attire le syrphe, prédateur du puceron, plus vorace que la coccinelle !

pucerons que la coccinelle. Le paillage de rameaux et de feuilles mortes de sauges au pied des plantes qui attirent les limaces fonctionne bien. »

D'une même voix, nos trois interlocuteurs soulignent la présence indispensable de l'ortie et ses bienfaits : « Qu'on l'utilise en amont sous forme de paillage ou en aval sous forme de purin, l'ortie riche en azote favorise la croissance des tiges et feuilles. Grâce à sa richesse en silice, c'est un excellent répulsif contre les insectes. Il favorise aussi la production d'humus dans le compost. La tisane d'ortie pulvérisée sur les feuillages protège contre les attaques de champignons. »

Sauge, fenouil feuille, ortie, voici donc le tiercé gagnant de votre potager. Et pour vous régaler, Stéphane recommande les pissenlits qui vous fourniront d'excellentes salades ! Mais avant tout, utilisez vos coupes de branches et végétaux soit posées en sections de 10 à 20 cm soit broyées (BRF) pour pailler vos plantations. Sans abus : « une fois tous les trois ans, juste en surface,

sans les enfouir ni les remuer, précisent Claude et Lydia Bourguignon. Idéalement, plantez vos salades, tomates, courgettes, carottes, etc. à travers le BRF plutôt que de poser le BRF après plantation. En hiver, plutôt que de laisser le jardin vide, semez à la volée du blé ou de l'orge dont les racines puis la décomposition apporteront une structure au sol propice aux plantations de printemps. De plus, les graminées constituent un excellent rempart contre les maladies susceptibles de s'installer. Couplez l'ail aux fraisiers. De même que l'oignon, il exacerbera le goût des fraises. En revanche, ne mélangez surtout pas l'ail ou l'oignon avec les haricots. Implantez la carotte à côté du poireau, les deux légumes chassent mutuellement leurs mouches. Les plantes aromatiques, basilic, lavande, etc., éloignent beaucoup d'insectes. Quelques pieds de capucine éviteront par ailleurs la présence sur les légumes de pucerons, qui préféreront les fleurs. Et n'hésitez pas à planter de l'ail au pied de vos rosiers, les roses seront plus parfumées ! » ■

PATRICK BLANC



Plantez la carotte à côté du poireau : chacun éloigne les mouches de l'autre.



Offrez des capucines aux pucerons, ils laisseront tranquilles vos légumes.



Un pied de sauge tous les 5 à 10 m éloignera les limaces.

LES SOLUTIONS « PROS » DU PARC



La vie économique d'un territoire, ça s'entretient. Accompagner des projets innovants, favoriser des activités rurales, des filières courtes, des services de proximité, animer des réseaux d'entraides, le Parc a plus d'un atout dans sa boîte à outils et met en œuvre des propositions particulièrement pertinentes au service des acteurs professionnels locaux.

14

Une épicerie de quartier aux Essarts-le-Roi, un atelier d'artistes au manoir d'Auffargis, une nouvelle boucherie-traiteur à Forges, un prêt participatif pour un centre équestre destiné aux personnes en difficulté, tous ces projets en cours ou réalisés ont un point commun : l'aide apportée par le Parc. Sous diverses formes : bourse aux locaux, subventions, conseils, prêt solidaire...

Nous vous parlions récemment d'Hello Merci (*Echo* n° 59 - juin 2013), un système de financement participatif désintéressé sur le plan pécuniaire mais passionné et passionnant sur le plan du soutien aux projets proposés. Taux de réussite 2013 ? 100 % ! Les 7 entreprises locales qui ont sollicité un soutien ont vu leur dossier aboutir (bière, boulangerie, savon, location

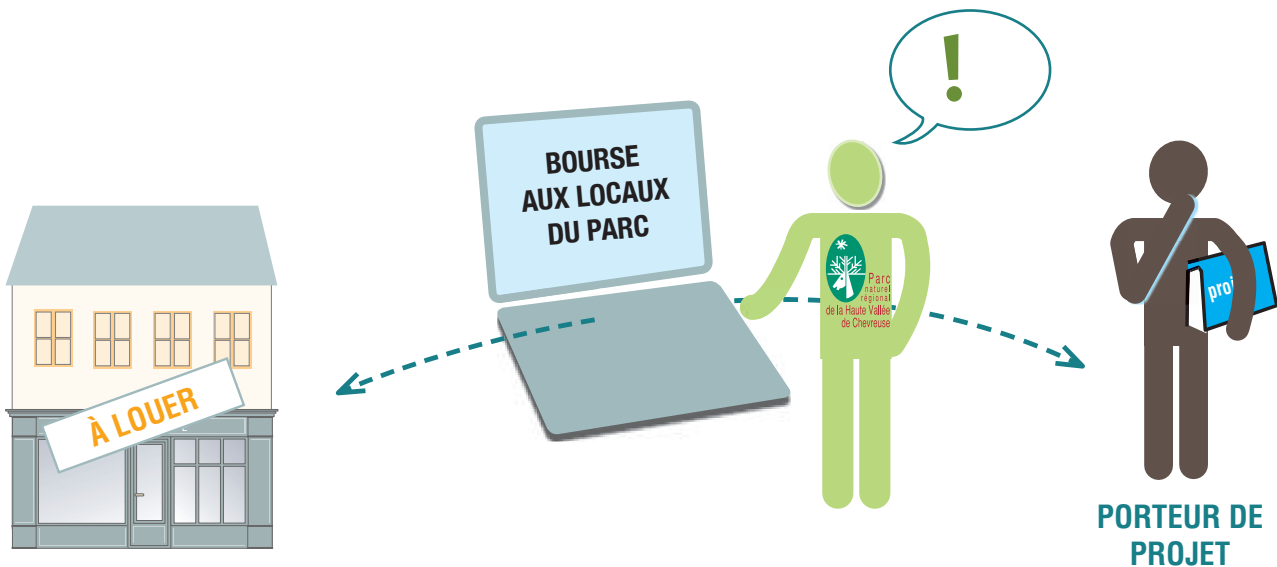
de vélos, mise aux normes d'un restaurant...).

Mille mercis

Rappel du principe : toute personne peut aider à financer un projet en prêtant une somme (20 €, 50 € ou plus si elle le souhaite) qui lui sera remboursée chaque mois par le porteur du projet.



HELLO-MERCI
LES PARTICULIERS PEUVENT PRÊTER
AUX ACTIVITÉS PRÈS DE CHEZ EUX



Celui-ci fixe les durées de collecte et de remboursement. Tout se fait sur internet via la société Kisskissbankbank, en partenariat exclusif avec le Parc. Les transactions financières sont gérées par l'entremise de La Banque Postale qui dédie un compte séquestre (sans spéculation) à chaque projet. Si la collecte n'aboutit pas, pas d'inquiétude pour les prêteurs, tout est remboursé. Le procédé innovant a bénéficié de retombées médiatiques très nombreuses confortant les projets. Pour 2014, une douzaine de sociétés, artisans ou commerces du Parc devraient se lancer à leur tour sur Hello Merci. « *Le public sensible à l'originalité des projets et du système de financement adhère à cette nouvelle économie parallèle*, explique Olivier Sanch, chargé de mission Développement économique au Parc. » Le prêt est sans intérêt financier. Pas de bénéfices monnayables, pas plus de défiscalisation. Il suffit de s'imaginer en quelque sorte bénévole de son argent comme on peut l'être de son temps. Le vrai bénéfice ? Le "supplément d'âme", l'expression trouve ici tout son sens, le

bonheur de pouvoir aider, ça n'a pas de prix, on le sait !
L'idée vous séduit ? Consultez le site du PNR à la page Hellomerci (« En un clic »).

Bourse aux locaux, la bonne adresse près de chez vous

Depuis 8 ans, le Parc centralise les demandes de porteurs de projets et les offres de locaux (boutique, atelier, bâti patrimonial, ferme...) aptes à accueillir une activité professionnelle. La démarche du Parc se veut qualitative, elle contribue à faciliter l'installation de professionnels, l'implantation d'activités et services de proximité utiles aux habitants et parfois même créatrices d'emploi. « *Le service gratuit et accessible sur le site du Parc propose environ une centaine d'annonces en permanence. Nous recensons les offres aussi bien des particuliers que des professionnels, nous*



Crédit : Lumento par Thomas Salva

Un local plus grand pour le brasseur de bière de Bonnelles

Un ébéniste qui fait aussi du charonnage a pu trouver grâce à la bourse aux locaux, un espace adapté à son activité dans une ferme de Saint-Jean-de-Beauregard



travaillons aussi en partenariat avec les agences immobilières afin de pouvoir trouver la meilleure adéquation possible entre activité et site. On constate aussi un effet de solidarité entre commerçants qui nous préviennent du départ d'un de leur collègue, observe Olivier Sanch. »

Travaux aidés

La bourse aux locaux n'est pas une simple boîte aux lettres ou un journal de petites annonces (News letter que le Parc publie d'ailleurs 1 ou 2 fois par an pour les élus). Le Parc apporte une aide concrète, des conseils et des financements aux professionnels, que ce soit pour une création, une extension, des travaux de rénovation... L'aide financière est étudiée selon le projet, elle représente au minimum 15 % de l'investissement dans la limite maximale de 75 000 € HT et s'adresse à des entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 750 000 € HT. Si l'activité évolue rapidement, une nouvelle subvention peut être octroyée au bout de deux ans.

Pour répondre aux nouvelles normes d'accessibilité dans les établissements recevant du public, le Parc a passé une convention avec les chambres consulaires et prend en charge les



frais de diagnostics techniques. Les travaux nécessaires à la mise en conformité peuvent bien entendu faire l'objet d'une aide du Parc.

Création d'un "panier local" annuel

On ne présente plus la Marque Parc, garante de produits ou services locaux de qualité. Ce marketing territorial touche aussi bien les secteurs du tourisme, de la restauration, de la production agricole, du savoir-faire local... Dans la continuité de cette stratégie d'identification et de promotion, le Parc souhaite aujourd'hui créer un panier et/ou un présentoir réunissant mets du terroir et objets artisanaux, susceptibles

d'être mis en valeur dans les commerces du territoire.

Eco trophées 2015

Créés il y a 10 ans, les Eco trophées distinguent tous les deux ans les actions les plus remarquables en faveur de l'environnement et du développement durable, actions qui apportent une marge de progression économique ou/et sociale et qui soient reproductibles. Sont éligibles les entreprises, les activités agricoles, les collectivités, les associations. Xavier Stephan, Olivier Sanch et Claire Montet ont en charge ces missions.

Vous avez un projet ? N'hésitez plus, contactez les au 01 30 52 09 09. ■

PATRICK BLANC



PETITE MAISON, IMMENSE MUSICIEN

MAURICE RAVEL À MONTFORT-L'AMAURY, 1921-1937

Petite taille de jockey (1,61 mètre), trop léger pour devenir aviateur pendant le premier conflit mondial, une allure de dandy aux cinquante chemises et aux centaines de cravates. Et une maison boîte à ouvrages, « Le Belvédère », qui lui ressemble ! Au départ, une simple bicoque transformée en écrin pour sa collection d'innombrables bibelots, ses livres et son piano. Voilà en quelques images la légende ordinaire de Ravel à Montfort.

Mais, quand on a écouté Claude Moreau, gardienne intarissable de la mémoire du Maître depuis près de trente ans, on a surtout envie d'écrire autre chose, de rappeler le génie totalement original de Maurice Ravel, sa sensibilité, son humour et son humanité !



Comment Ravel est-il arrivé à Montfort ?

Ravel était avant tout compositeur, il n'était pas professeur, sauf auprès de très rares élèves, et se produisait peu en concert. Ses revenus correspondaient surtout à des droits d'auteur. Son père, ingénieur d'origine suisse, lui apporte une excellente éducation. Mais quoique déjà très connu à la fin de la première guerre mondiale, Ravel n'est pas riche. Grâce à un petit héritage à la mort de son oncle en 1921, il pense s'acheter une maison pour y travailler tranquillement. « *Trouvez-moi une bicoque !* demande-t-il à une amie. *Je suis trop sollicité à Paris. Je pense quelquefois à un admirable couvent en Espagne, mais sans foi ce serait complètement idiot !* ». D'emblée, le lieu haut perché, le paysage magnifique ouvert sur Montfort et la plaine ainsi que le futur jardin japonais lui ont plu.

Pouvez-vous nous parler de la décoration de la maison ?

Il s'est employé à aménager minutieusement chaque pièce pourtant minuscule avec beaucoup de goût et d'ingéniosité. Ravel est un décorateur né ! Et il met la main à la pâte ; il dit souvent « *Je suis bricoleur* », comme en musique, fabricant de jouets... On a retrouvé le pochoir utilisé pour une frise au plafond. C'est émouvant, non ?



© M. Pipart

Pourquoi tant de bibelots ?

Chaque petit objet a son histoire. Ses amis, la danseuse russe Ida Rubinstein qui interpréta pour la première fois *le Boléro*, la pianiste Marguerite Long qui

joua le concerto pour la main gauche... lui en offrent, il en rapporte également de voyages. Il effectue en effet de nombreuses tournées en France et à l'étranger dès les années 1920, où il est

Les Journées Ravel

Depuis 1996, une association soutenue par la municipalité organise au début du mois d'octobre un festival de renommée internationale qui n'a d'autre but, rappelle sa présidente, Annick de Bestegui que « *d'interpréter l'œuvre de Ravel, celle de ses maîtres ou de ses contemporains dans le lieu choisi par lui pour en faire sa résidence* ». Accompagnées en 2014 par le Parc naturel régional, les Journées Ravel se déploient à Montfort-l'Amaury bien entendu mais également aux Mesnuls. Elles sont aussi l'occasion de sensibiliser beaucoup d'élèves des écoles primaires et des collèves à l'œuvre du musicien.

www.lesjournéesravel.com





presque plus célèbre qu'à Paris. Il admet parfois que ces objets sont très laids mais il leur trouve une petite place, car Ravel, c'est la délicatesse et la gentillesse même ! Il ne voudrait surtout pas froisser ses amis. Comme la compositrice Germaine Tailleferre qui s'amuse à lui céder un affreux petit canapé blanc en biscuit !

Quelle est sa vie à Montfort-l'Amaury ?

On pourrait penser que Ravel mène une vie austère. En réalité, il a fait des choix et les assume. Il est habité par la musique ; il passe de longues heures solitaires sur son piano dans le petit salon de musique à mettre au point les mélodies qui résonnent déjà en lui. Ou il ne fait rien, il attend simplement, parfois des mois entiers, et guette le moment où l'écriture sera possible. Il faut dire que Ravel ne s'est jamais répété, n'allant pas au-delà de deux pour chaque forme musicale, concerto, symphonie, opéra... qu'il expérimente. Curieusement, son œuvre pour piano seul est achevée

quand il arrive à Montfort, les derniers morceaux qu'il compose sont des pièces d'orchestre.

Ce n'est pas un pianiste virtuose, pas assez courageux ! Mais il est d'une exigence presque tyrannique avec ses interprètes. À côté de cela, c'est un être d'une grande sensibilité et pudeur. Ne jamais paraître qu'impeccablement habillé, comme s'il allait sortir dans le monde, dissimuler presque totalement toute vie sentimentale : il demeure un mystère même pour ses amis les plus proches qui spéculent sur ses coups de foudre.

On a avancé le nom de Misia Sert, la muse de la Belle Époque en compagnie de laquelle il descend le Rhin en 1905, pour le reste on n'en sait rien. De cette croisière, il retint la « symphonie des courroies » des grands centres industriels, une inspiration « mécanique » perceptible à l'écoute du *Boléro* qu'il composa ici-même beaucoup plus tard, en 1928.

Mais tout de même, que fait-il d'autre à Montfort ?

Il aime beaucoup marcher dans la forêt de Rambouillet, il descend tous les jours boire un vermouth cassis sur la place, il voit des proches, Jacques de Lacretelle, Jacques de Zogheb. Et il reçoit ses amis parisiens, quand il ne s'échappe pas pour les rejoindre les soirs de concert.

Montfort pourtant, avant que Ravel ne sombre sous les attaques d'une maladie cérébrale invalidante, a bien rempli sa mission : quelques-uns des morceaux les plus originaux du début du XX^e siècle ont été composés ici. Écoutez par exemple *L'enfant et les sortilèges*, un court opéra sur un livret de Colette, sa voisine de Méré. Il évoque à coup sûr l'horloge, le rossignol automate qui déploie ses ailes dans sa cage dorée et les tasses chinoises du Maître du Belvédère. ■

ANNE LE LAGADEC



3



4



5

19

Pour aller plus loin :

Ravel de Jean Echenoz, aux Éditions de Minuit

Maurice Ravel de Marcel Marnat, aux Éditions Fayard

Visite du Belvédère : 01 34 86 87 96

- 1 ■ Le Belvédère est resté intact depuis la disparition de Maurice Ravel en 1937, gardé pendant longtemps par l'ancienne gouvernante de Proust, Céleste Albaret.
- 2 ■ Le jardin japonais.
- 3 ■ Le rossignol dont les ailes mécaniques bruissent d'une petite musique enchanteresse.
- 4 ■ Le petit salon
- 5 ■ Un piano classique pour une musique résolument moderne, contemporaine du jazz.

HERBES FOLLES ET FEUX FOLLETS

OU LA VIE EN VERT DANS NOS CIMETIÈRES



Saint-Rémy-l'Honoré

Sujet sensible... Âmes meurtries s'abstenir.

Diverses populations fréquentent les cimetières, une flore vivante, parfois très rare, côtoie les défunts, célèbres ou non. Peu dérangées, les plantes sauvages y prennent leurs aises et peuvent agrémenter le site très minéral en lui offrant un aspect plus bucolique que mélancolique. Changer de regard sur nos cimetières ? Des communes l'ont expérimenté avec succès.

20 Ultimes demeures où reposent sous les étoiles des êtres assoupis pour l'éternité, ces espaces qui entretiennent le souvenir se parent de couleurs vives début novembre. Nombre d'herbes folles se plairaient à fleurir plus souvent la dominante grise de ces sites funéraires et à rivaliser d'audace avec les feux follets.

Petites fougères, thym, coquelicots, plantes annuelles font assaut d'ingéniosité et s'en donnent à cœur joie pour coloniser ces lieux et s'accrocher aux moindres anfractuosités des murs, pierres tombales, monuments, parterres de pavés...

Laissez-les vivre

Au risque de bousculer les idées préconçues et dictées par d'ancestrales traditions, prenons un peu de recul, causons fleurette et imaginons nos cimetières tels des jardins extraordinaires où la pensée virevolte, où la Véronique voyageuse (*Veronica peregrina*) côtoie le Myosotis hérissé (*Myosotis ramosissima*), la Dame de onze heures (*Ornithogalum umbellatum*), le Géranium luisant (*Geranium lucidum*)... Dressant fièrement leurs corolles blanches, bleues ou roses entre les tombes de Rochefort, Clairefontaine ou Saint-Forget, les plantes semblent implorer le ciel pour qu'on les laisse vivre là.

Près de 160 plantes ont été recensées dans les cimetières du Parc, dont une douzaine d'espèces rares ou très rares (exemples précédents) en Île-de-France. Ainsi la Linéaire couchée (*Linaria supina*) qui, sur les 51 communes du PNR, n'est connue que dans le cimetière de Jouars. La biodiversité n'a pas de chapelle et s'invite partout où elle le peut. La consigne salutaire étant aujourd'hui de la préserver, de plus en plus de communes choisissent de ne plus désherber chimiquement leur territoire, côté

rues vivantes comme côté cimetières. Rappelons que cette mesure encouragée par le Parc vise à protéger à la fois le milieu naturel, l'air, les sols, mais aussi les personnels techniques et le public. Tout en respectant les résidents des lieux et sans que le site paraisse à l'abandon, il devient raisonnable de ne plus s'offusquer devant quelques brindilles, graminées et autres fleurs sauvages qui parsèment nos cimetières. Et d'adopter des solutions qui limitent un développement végétal anarchique.



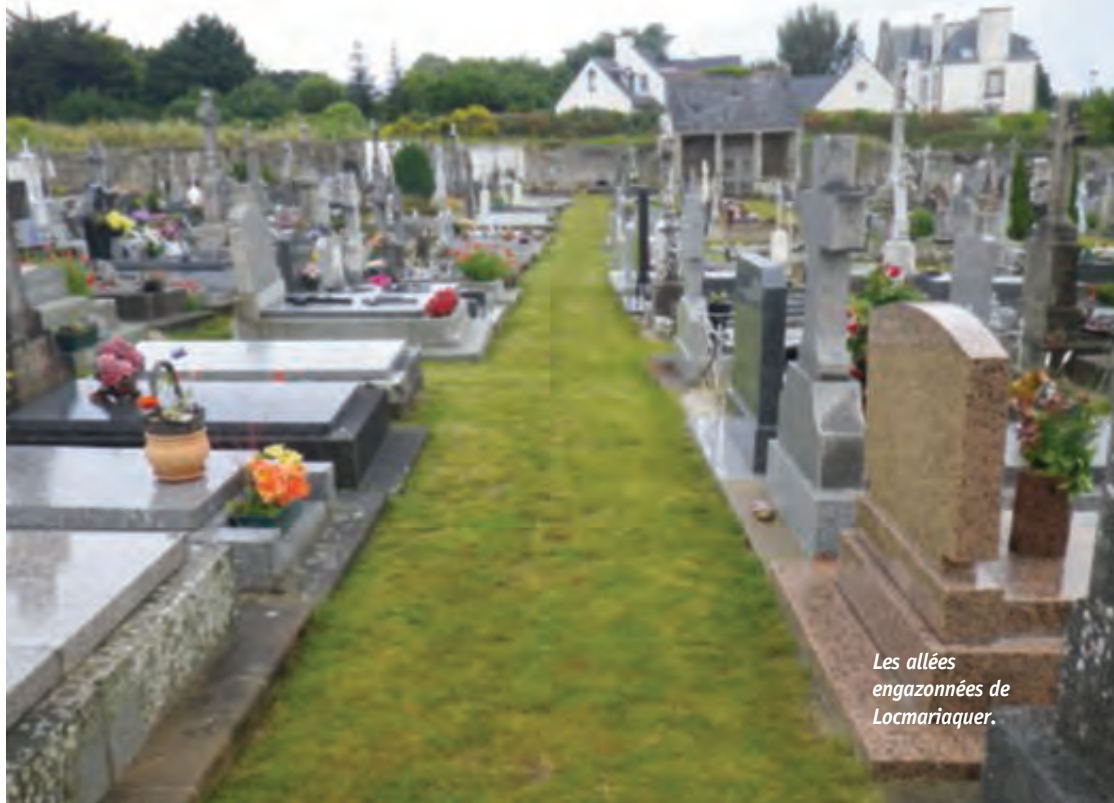
Jardin du souvenir au Mesnil-Saint-Denis, un site cinéraire paysagé, engazonné et arboré créé en 2013.

Certains bétonnent, d'autres binent, d'autres encore engazonnent et tendent vers un jardin verdoyant tel le nouveau Jardin du souvenir au Mesnil-Saint-Denis. Ailleurs, l'expérience de villages comme de grandes villes pourrait nous inspirer. À Rennes, à Versailles ou à Locmariaquer, commune de 1 700 habitants du Morbihan, les messages ont été partout les mêmes : nous devons autant faire évoluer nos techniques que nos mentalités.

Au-delà du Parc

Locmariaquer ne regrette pas son choix : toutes les allées secondaires et les espaces entre tombes ont été semés de gazon en novembre 2009. « *Nous avons recherché une variété d'herbe adaptée à notre terre, qui ne pousse pas trop rapidement et qui résiste le mieux au piétinement*, explique Hervé Kersuzan, responsable technique de la commune. *La surface totale de près d'un hectare est entretenue à la tondeuse d'avril à novembre, une fois par mois durant deux heures par une équipe de deux à trois personnes. Le public, qui appréhendait au début, salue aujourd'hui l'aspect esthétique de nos cimetières. Auparavant, nous passions des heures à biner et à essayer de désherber manuellement, cela nous laisse désormais du temps pour fleurir des accès, etc. La tonte se fait en mulching*, nous n'avons pas d'herbe à ramasser. En 2013, un peu de mousse s'est développée, favorisée par les conditions climatiques : le passage du scarificateur a redonné un aspect propre aux allées. Le gazon est pour moi la meilleure et la plus belle solution, je ne reviendrai pas en arrière.* »

Versailles compte plusieurs cimetières et a cessé tout traitement chimique depuis 2009. La consigne a été de « *revégétaliser le plus possible* », constatant qu'il était plus simple de tondre que de désherber. Cependant, pour les espaces les plus étroits, notamment entre les sépultures anciennes, il a été nécessaire d'équiper le service technique de débroussailluses à tête de taille réduite. Un plan de communication conséquent a été mis en place afin d'informer les visiteurs sur la nécessité de changer de regard sur le paysage des cimetières. Démarche identique à Rennes où la demande d'accepter certaines mauvaises



Les allées engazonnées de Locmariaquer.



herbes a même été renforcée par la plantation de sedums (des plantes grasses rases) et des fleurs sauvages. La première ville bretonne, en abandonnant tout traitement chimique, a communiqué sur la priorité absolue de protéger les jardiniers municipaux mais aussi le public, à moins de tous se vêtir de tenues de cosmonautes. « *Les molécules des produits phyto se retrouvent aussi dans les nappes phréatiques puis dans l'eau et les produits consommés par les foyers. L'herbe sur les cheminements diminue l'image minérale austère de ces lieux. Les allées perméables à l'eau de pluie favorisent ainsi la réalimentation des nappes phréatiques.* »

Gazon, fleurissement, herbes folles, autant d'embellissements qui favorisent aussi la fréquentation des oiseaux et papillons dont la présence égayera le lieu.

Notez enfin que les cimetières sont plus naturels et plus verts quasiment partout dans le monde, dans les pays nordiques, les pays protestants, certaines communautés musulmanes ou traditionnelles, sauf... en Europe de l'Ouest continentale et de culture catholique.

N'attendons pas d'être réduits en poussière pour penser à notre avenir ! ■

PATRICK BLANC

* *Mulching (paillage) : technique de tonte à utiliser sous certaines conditions et dont le matériel broie l'herbe en fines portions qui se déposent au sol pour former un humus naturel.*

LES PRAIRIES FLEURIES : BÊTES À CONCOURS

Depuis son lancement en France en 2010, plus d'un millier d'éleveurs ont participé au concours agricole national des prairies fleuries. Cette année, le Parc rejoint le rang des participants. À vos fleurs, prêts, partez !

Mieux que les Miss France, le concours agricole national des prairies fleuries, lancé en 2010 par les Parcs nationaux et régionaux, qui récompense tous les ans les plus belles plantes mais aussi les meilleures pratiques agri-écologiques. Chaque année, près de trois cents éleveurs répartis dans une petite cinquantaine de territoires présentent leurs parcelles. Qu'est-ce qu'une belle prairie fleurie ? Un champ bucolique fait de trèfle, d'arnica, de campanule, de lotier, d'astragale, où l'on effeuille la marguerite ? Pas seulement. Les prairies sont évaluées en fonction de leur intérêt fourrager, écologique et



mellifère. D'avril à septembre, des comités de spécialistes aussi bien en agronomie, en fourrage, en botanique, en écologie, en apiculture qu'en faune sauvage sillonnent le territoire à la recherche de la nouvelle star. Armés de fiches techniques, ils

évaluent les parcelles. Il y a beaucoup d'hélianthèmes ? Bonne nouvelle pour les naturalistes, les abeilles en raffolent. Les luzules pullulent ? Mauvais point, il aurait sans doute fallu faucher davantage. « *L'idée forte*, explique Alexandre Mari, chargé d'études environnement au Parc, *c'est que les éleveurs sont jugés sur les résultats de leur gestion et non sur leurs pratiques. Le jury examine les parcelles selon des critères précis (productivité, valeur nutritive, santé des troupeaux, maîtrise des dynamiques de végétation, diversité floristique, renouvellement de la biodiversité, valeur patrimoniale floristique et faunistique, ressource mellifère...)* et attribue deux notes à la prairie : l'une pour sa valeur agronomique, l'autre pour sa valeur écologique. »

Cette année, notre Parc se joint à l'aventure et organise un concours local. Qui seront les candidats ? Tous les éleveurs bovins, caprins et ovins peuvent y participer et s'y inscrire dans les



catégories « prairies de fauche grasse » et « prairies pâturées » ; il est également ouvert aux éleveurs de chevaux dans la catégorie « prairies de fauche ». Il leur suffit d'avoir une parcelle de deux hectares minimum présentant une bonne diversité d'espèces. L'an prochain, la Vallée de Chevreuse se verra-t-elle décorée de la feuille de chêne du concours général d'agriculture qui sied si bien à son cerf ? Les paris sont ouverts. ■

HÉLÈNE BINET

Comment participer ?

Chaque éleveur peut proposer deux parcelles (une par catégorie). Si le nombre de parcelles est trop important, le Parc effectue une présélection pour adapter le nombre de sites à la disponibilité du jury d'experts. Les parcelles retenues sont examinées au cours de la dernière semaine de mai, en présence des éleveurs. Les récompenses du concours local sont remises au mois de septembre à l'occasion du marché des producteurs fermiers de la vallée de Chevreuse, et le lauréat participe au concours national ! Pour vous inscrire, contacter avant le 1^{er} mai Alexandre Mari, chargé d'études nature et environnement, ou Ghyslaine Wolff, chargée de mission agriculture, au 01 30 52 09 09.

1 ■ Vous avez déjà goûté à un fromage ou bu un vin médaillés au concours agricole ? Cette année, le concours général d'agriculture a ouvert son palmarès aux plus belles prairies fleuries.

2 ■ L'élevage extensif, c'est aussi faire brouter les animaux sur des prairies naturelles.

AGENDA

BALADES NATURE/PATRIMOINE des guides du parc

Samedi 5 avril / 14 h

Chevreuse et son histoire. Artistes, artisans et compagnons d'aujourd'hui - J.P.C.

Flânerie historique dans le bourg de Chevreuse et le château de la Madeleine, visite d'expositions d'artistes, balade jusqu'au domaine de Coubertin et visite des ateliers Saint-Jacques d'ébénisterie, de dinanderie, de ferronnerie et de taille de pierre. Inscription préalable obligatoire.

(Gratuit dans le cadre des Journées Européennes des Métiers d'Art)

Samedi 12 avril / 14 h

La forêt au printemps. Autour des rochers d'Angennes, Poigny-la-Forêt - S.B.

Les bourgeons «débourent», les fleurs éclosent, les oiseaux gazouillent... C'est le printemps! Mais qu'est-ce qui déclenche toute cette agitation et pourquoi? Une promenade pour découvrir la vie de la forêt: arbres, fleurs des bois, traces d'animaux... et une surprise!

Mercredi 16 avril / 14 h

Visite de la réserve naturelle du domaine d'Ors, Châteaufort - S.B.

Une promenade familiale à la rencontre des petites et grandes richesses du domaine d'Ors, ancien parc de château, aujourd'hui classé en réserve naturelle.

Dimanche 11 mai / 14 h

Histoire du jansénisme (de Port-Royal-des-Champs à Saint-Lambert-des-Bois) - J.P.C.

Le conflit entre Louis XIV et les jansénistes... une page trop peu connue de notre histoire. Visite du site de l'abbaye et des granges de Port-Royal, puis balade à travers la campagne et les bois jusqu'au charmant village de Saint-Lambert-des-Bois où furent transférées, par ordre du roi, les dépouilles des religieuses.

Supplément pour accès au site de Port-Royal selon tarif en vigueur

Dimanche 18 mai / 14 h

Montfort-l'Amaury au fil des siècles, la ville, son histoire et sa forêt - J.P.C.

Flânerie historique: la cité, les ruines du château, l'église et le cimetière, les maisons anciennes. évocation des personnages historiques liés à Montfort et des artistes et écrivains qui aimèrent y résider. Balade facultative en forêt, vers l'étang des Maurus.

Dénivelé 70 m
Boucle de 7 km
Durée de 3 h 30 à 4 h

Boucle de 6 km
Durée 3 h

Boucle de 1,5 km
Durée 2 h
Public adultes, enfants (+6ans)

Boucle de 7 km
Durée 3 h 30 à 4 h

Boucle de 8 km dont 1,5 km en ville
Durée 4 h

Dimanche 25 mai / 14 h 35

Le sentier de découverte de Maincourt - S.B.

En longeant l'Yvette, nous rejoindrons le sentier de Maincourt réaménagé récemment. Découverte de la géologie et des carrières sur le plateau et de la zone humide dans la vallée: histoire du lieu, rôle du marais, fonctionnement écologique, faune et flore.

(Gratuit dans le cadre de la Fête de la Nature). Accès possible en baladobus (payant) depuis la gare de Saint-Rémy-lès-Chevreuse

Boucle de 6,5 km
Durée de 3 h 30 à 4 h

Samedi 31 mai / 14 h

Les rigoles du Roi Soleil - J.P.C.

Histoire des projets les plus fous et des réalisations grandioses voulues par Louis XIV pour alimenter les Grandes Eaux de Versailles. Balade le long de l'étang de la Tour et du «Grand lit de rivière», puis retour à travers champs et bois.

Boucle de 8 km
Durée de 3 h 30 à 4 h

Dimanche 1^{er} juin / à 14 h et à 16 h

Fête des fermes - J.P.C.

Ferme de Champgarnier: histoire, architecture et activité agricole de la ferme. Balade sur les terres de la ferme.

(Gratuit dans le cadre de la Fête des fermes)

Boucle de 3 km
Durée de 1 h 30

▲ **Tarifs : sauf mention spéciale : 5 €, 3 €/enfant -12 ans**

Inscription préalable auprès du guide accompagnateur

S.B. Sylvaine Bataille : 01 30 47 16 34 ou 06 81 38 74 28 ou sylvaine.bataille@laposte.net

J.P.C. Jean-Paul Carcel : 06 51 58 41 14 ou jpc.mail@free.fr

Pour en savoir plus, site Internet : <http://guidesparc.chevreuse.free.fr>

Stéphane Lorient (PNR) :

Auréli Erlich :

Dimanche 20 avril / 10 h 30

Botanique sauvage comestible. Château de la Madeleine. Gratuit.

inscriptions au 01 30 52 09 09

Jeudi 26 mai / 16 h

Visite guidée du château de la Madeleine. Gratuit

escapadesdanslart-info@yahoo.fr 06 74 19 52 85

Mercredi 23 avril / 14 h 30

Visite guidée ludique du château de la Madeleine. Public familial

inscriptions au 01 30 52 09 09



BALADES WEEK-END

LE CALENDRIER DES AUTRES MANIFESTATIONS DANS LES COMMUNES

BROCANTES/VIDE-GRENIERS/MARCHÉS

6/04 Méré

Foire « à tout et aux livres » – 8 h-18 h
Rens. : ASCL Méré, Georges Bodel, 06 81 15 39 75, georges.bodel@orange.fr

Choisel

Marché de Pâques – Marché artisanal, nombreuses animations, 16 h : chasse aux œufs pour les enfants de 3 à 10 ans – 10 h-18 h – Rens. : contact@foyerrural-choisel.fr

20/04 Poigny-la-Forêt

Marché artisanal – Salle du Marais – 10 h-13 h – Rens. : 01 34 84 79 16

Du 25 au 27/04

Montfort-l'Amaury

Bourse aux vêtements – Organisée par Âge et Partage au profit des personnes en situation de précarité – Salle Mère Teresa – Rens. : Âge et Partage, 06 35 59 35 30

27/04 Longvilliers

Vide greniers – Église de Longvilliers – 5 € le mètre linéaire – Rens. : Nathalie Granjou, 06 13 01 28 94

4/05 Dampierre-en-Yvelines

Bourse aux plantes/Vide-jardins – Demi-lune/Office de tourisme – 14 h – Rens. : 01 34 61 81 20

8/05 Choisel

Brocante/Vide-greniers – Place et parking de l'église (+ Exposition de patchwork et de peinture – Espace Ingrid-Bergman) – Restauration sur place – 8 h-18 h – Réserv. : contact@foyerrural.fr, 01 30 52 05 40

Saint-Rémy-lès-Chevreuse

Bric à Brac et Broc – Organisé par l'espace jeunes La Noria 01 30 47 45 68

Vieille-Église-en-Yvelines

Brocante – Organisée par le comité des fêtes – 8 h-18 h – Rens. : 06 46 06 78 40, vieilleeglise@orange.fr

11/05 Les Essarts-le-Roi

Vide-jardins – Cour de la mairie – Organisé par l'association des Jardins de l'Yvette – Rens. : 01 30 46 48 84

18/05 Sonchamp

Marché d'échanges – « Donnez ce qui vous plaît, prenez ce dont vous avez besoin. » Parking des Bouleaux – Après-midi – Rens. : contact@apesonchamp.com

Le Mesnil-Saint-Denis

Vide-greniers – Place de l'église – Organisé par le comité de jumelage – 8 h 30-18 h 30 – Rens. : gerard.adeline@9online.fr – Inscr. : jeannine.creno@orange.fr

Poigny-la-Forêt

Marché artisanal – Salle du Marais – 10 h-13 h – Rens. : 01 34 84 79 16

25/05 Dampierre-en-Yvelines

Vide-greniers – Centre du village – Rens. : foyer rural, Nicole Cha, 01 34 61 81 20

31/05 et 1/06

Le Tremblay-sur-Mauldre

Marché de verriers, potiers et céramistes – Jardin de la Volière – Samedi 31 : 10 h-19 h, dimanche 1^{er} : 10 h-18 h – Entrée gratuite – Rens. : mairie, 01 34 87 82 64, mairie.tremblaysurmauldre@wanadoo.fr

EXPOSITIONS

Du 4/03 au 25/04

Les Essarts-le-Roi

Photos – « La faune de nos régions » par Alain Pernot – Bibliothèque-discothèque municipale Sheila-Chaisne

Du 29/03 au 13/04

Montfort-l'Amaury

« **Un mois, un artiste** » – Œuvres d'Ann Carole Fletcher – Maison du tourisme et du patrimoine – Rens. : www.ville-montfort-l-amaury.fr



Du 15 mars au 6 avril

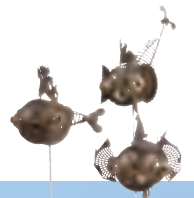
Auffargis / Bonnelles / Boullay-les-Troux / Bullion / Cernay-la-Ville / Châteaufort / Chevreuse / Clairefontaine-en-Ynes / Courson-Monteloup / Dampierre-en-Ynes / Fontenay-lès-Briis / Grosrouvre / Hermeray / La Celle-les-Bordes / Les Essarts-le-Roi / Les Mesnuls / Le Perray-en-Ynes / Lévis-Saint-Nom / Magny-les-Hameaux / Mareil-le-Guyon / Milon-la-Chapelle / Poigny-la-Forêt / Rochefort-en-Ynes / Saint-Léger-en-Ynes / Saint-Lambert-des-Bois

/ Saint-Rémy-l'Honoré / Senlis / Sonchamp / Vieille-Église-en-Ynes

Gardez les objets métalliques que vous trouverez lors de votre collecte pour un sculpteur décheticien.

L'œuvre de Ghislain Delusseau est un « bestiaire improvisé » dont le but est avant tout de faire sourire. C'est un peu de « l'art pauvre » car il récupère toutes sortes d'objets métalliques pour leur donner une seconde vie !

Exposition des œuvres créées du 1^{er} mai au 6 juillet au château de la Madeleine à Chevreuse. Entrée libre aux horaires d'ouverture.



LES RENDEZ-VOUS DU PARC

TOUS À VÉLO ÉLECTRIQUE !

Samedi 5 avril de 9 h à 18 h

Dans le cadre de la Semaine du développement durable, le Parc naturel et l'association Mieux se Déplacer à Bicyclette vous proposent de vous déplacer AUTREMENT :

Durant une journée, la société néoVélec mettra gratuitement à disposition des vélos à assistance électrique : en groupe de 7 personnes, encadré par les bénévoles de Mieux se déplacer à Bicyclette, vous pourrez tester ce mode de déplacement et évaluer l'efficacité du VAE en côtes et pour vos trajets quotidiens.

Départ de la gare de Saint-Rémy-lès-Chevreuse à partir de 9h.

Réservation conseillée auprès de néoVélec au 01 30 47 74 62 ou au 06 22 07 63 38.



JOURNÉES EUROPÉENNES DES MÉTIERS D'ART

Les 4, 5 et 6 avril

Durant trois jours, 48 artisans d'art situés dans le Parc vous ouvrent les portes de leur atelier et vous invitent à venir découvrir leur passion et échanger autour de leur métier.

Retrouvez la liste complète des ateliers ouverts au public sur le site du Parc, rubrique actualités : www.parc-naturel-chevreuse.fr



Fêtes des Plantes

édition spéciale 30 ans - Saint-Jean-de Beaugard

Catherine Deneuve, marraine d'honneur. Près de 200 exposants (pépiniéristes, producteurs), présentant une diversité végétale sans égale en Europe, permettront de découvrir le meilleur du jardin : le best of des dernières décennies et le must de demain. Grande exposition photographique et jardin d'exposition surprise de 100 m² imaginé pour l'occasion par l'entreprise de paysage Vertdéco.



Des entrées offertes aux 50 premiers lecteurs de L'Écho du Parc. Appel au 01 30 52 09 09.

LE CALENDRIER DES AUTRES MANIFESTATIONS DANS LES COMMUNES

Du 30/03 au 5/04 Le Mesnil-Saint-Denis

Scrapbooking – Entrée libre – Rens. : syndicat d'initiative, simesnlsaintdenis.e-monsite.com

Du 4 au 6/04 Gif-sur-Yvette

Peinture – Gerda Sutton – Château de Belleville – Rens. : service culturel, 01 70 56 52 60

Du 19/04 au 4/05 Montfort-l'Amaury

« Parcs et jardins dans les Yvelines aux XVII^e et XVIII^e siècles » – Maison du tourisme et du patrimoine

Du 28/04 au 10/05 Gif-sur-Yvette

« **La résistance en France** » – Espace du Val-de-Gif – Organisée par l'association philatélique de Gif et Le Souvenir Français – Rens. : service culturel, 01 70 56 52 60

8/05 Choisel

Patchwork et peinture – Espace Ingrid-Bergman (+ brocante – Place et parking de l'église)

Du 10 au 17/05 Montfort-l'Amaury

Autour du cinéma à Montfort – Exposition, visites d'une cabine de projection, soirée projection (projection le samedi 17 à 20 h 30) – Centre des Loisirs – Rens. : 01 34 86 87 96

17 et 18/05 Saint-Rémy-lès-Chevreuse

Arts créatifs – Association Accueil Rencontre Culture – Espace Jean-Racine – Entrée libre – 10-18 h – Rens. : 09 72 23 81 81, arc-stremyleschevreuse.org

MUSIQUE

Du 4 au 8/04 Les Essarts-le-Roi

Festival de Printemps – Salle polyvalente – Vendredi 4, concert rock, 21 h – Samedi 5, concert des ensembles et orchestres de l'Aidema, 20 h 30 – Dimanche 6, l'Orchestre sans nom reçoit l'Orchestre départemental d'Harmonie des Yvelines, direction Jean-Luc Fillon, 16 h – Lundi 7 et mardi 8, concerts des élèves, 20 h – Rens. : www.aidema.net

5/04 Saint-Rémy-lès-Chevreuse
Khalys – Pop folk – 5 bis, rue de Port-Royal – Organisé par l'association Gondwana

Forges-les-Bains

Tremplin-les-Bains – Finale (concert + votes du jury et du public) – Centre socio-culturel – 20 h 30 – Tarif 10 € – Restauration sur place – Rens. : 01 64 90 73 87, contact@ecoleamm.com

6/04 Gif-sur-Yvette

Stabat Mater de **Francis Poulenc** – Chorale des Villains de Massy – Rens. : service culturel, 01 70 56 52 60

Le Mesnil-Saint-Denis

Récital – Piano avec Francis Vidil – Salon de lecture du château-mairie – 18 h – Tarifs 8 € (adh.)/10 € (non adh.) – Organisé par le syndicat d'initiative – Rens. : simesnlsaintdenis.e-monsite.com

Rencontre musicale/Concert-conférence – J.-P. Solvès, saxophone et clarinette – CLC – 18 h – Tarifs 8 € (adh.)/15 € (non adh.) – Rens. : Cyrille Morgny, dir-adj.clc@9business.fr

27/04 Montfort-l'Amaury

Chœurs de la Pléiade – Église Saint-Pierre – 16 h 30 – Tarif 15 € – Rens. et réserv. : Les Chœurs de la Pléiade, 06 61 58 12 01, resa@pleiade.asso.fr

9, 10 et 11/05 Saint-Rémy-lès-Chevreuse

Festival des Harmonies – La Société musicale de Saint-Rémy invite d'autres orchestres d'harmonie (Antony, Orsay...) – Espace Jean-Racine – Entrée libre – Rens. : Joël Ponsen, 01 30 52 73 01, contact-harmonie@musiremy.fr

17/05 Magny-les-Hameaux

Jazz/Robin McKelle & The Flytones – Maison de l'environnement – 20 h 30 – Tarifs 8 €/6 €/5 €/4 € – Rens. et réserv. : 01 30 23 44 28, reservation@magny-les-hameaux.fr

25/05 Le Mesnil-Saint-Denis

Concert un, deux, trois – Chorale l'Air de Rien – CLC – 18 h – Entrée libre – Rens. : pierregaret@sfr.fr

Saint-Rémy-l'Honoré

Trio Bogdanas (alto et violon) – Trio de Dvorak et quintette de Brahms – Église – 18 h – Rens. et réserv. : 01 34 87 91 65

Gif-sur-Yvette

Musique et chants d'Amérique latine – Rens. : service culturel, 01 70 56 52 60

FÊTE DES PLANTES DE MONTFORT

sur la Pelouse du Palais au pied des remparts

26 et 27 avril

Pépiniéristes et paysagistes s'adresseront aux jardiniers chevronnés, collectionneurs ou débutants pour leur faire découvrir toutes leurs nouveautés, les tendances, ainsi qu'une large gamme de plantes, arbres et arbustes. Des artisans proposeront leurs collections d'objets insolites pour le jardin.

Bénéfices de la manifestation reversés à l'association Pas à Pas (pratique d'activités équestres à destination des personnes en souffrance, handicapées ou en difficulté d'adaptation).

Tarifs : 3 € /gratuit - 16 ans
Tél. : 01 34 86 87 96



2^e
édition

PIQUE-NIQUE LITTÉRAIRE

La Celle-les-Bordes

Dimanche 18 mai de 12 h à 17 h 30

Sur les terrains à proximité de la salle polyvalente (repli en cas de mauvais temps). Accès libre. Tables et chaises fournies pour le pique-nique.

Ateliers tous publics : jeux de piste, contes et lectures, échanges de livres, jeux sur les mots, Land Art de mots géants, exposition photos...

Organisé par les bibliothèques du territoire avec l'appui du Parc. Renseignements : bibliothèque du foyer rural de La Celle-les-Bordes, 01 34 85 22 73, biblio-lclb@orange.fr Voir les bibliothèques participantes sur www.parc-naturel-chevreuse.fr



FÊTE DE LA NATURE

du 21 au 25 mai

Comme chaque année, le Parc naturel vous invite à découvrir la nature autrement au travers de sorties et d'animations diverses à l'occasion de la Fête de la Nature.

Tout le programme 2014 sur le site du Parc : www.parc-naturel-chevreuse.fr



HISTOIRE DE L'EAU

DANS LES YVELINES

Cette publication de la Société historique et archéologique de Rambouillet et de l'Yveline

(Shary) est un ouvrage collectif dans lequel vous découvrirez l'étymologie de noms de lieux liés à l'eau et son importance dans le contexte humain, social, patrimonial et économique.

Les auteurs vous permettront de mieux comprendre, souvent par l'histoire et leurs recherches d'archives, la structure sociétale, architecturale, technique et géographique de notre région, privilégiée grâce au potentiel omniprésent de l'eau dans ses traditions et son quotidien.

Mémoires et documents, Histoire de l'eau dans les Yvelines, Société historique et archéologique de Rambouillet et de l'Yveline. Disponible dans la boutique du Parc naturel.



31/05 Choisel

Jazz manouche – Lavoisier communal – 19 h 30 – Tarifs 28 €/24 € (adh. et -18 ans)
Réserv. : contact@foyerrural-choisel.fr, 01 30 47 08 44

THÉÂTRE

4 et 5/04

Clairefontaine-en-Yvelines

Théâtre : *Fenêtre sur cour*, d'après Xavier Durringer – Association Le Théâtre du Village – Salle des fêtes – 20 h 45 – Tarifs 8 €/5 € – Rens. et réserv. : theatre-du-village@wanadoo.fr, 01 34 84 52 19

5/04 **Magny-les-Hameaux**

Théâtre d'improvisation : Super Münchhausen – L'Estaminet – 20 h 30 – Tout public – Tarifs 8 €/6 €/5 €/4 € (carnet de 10 places à 40 €) – Rens. et réserv. : 01 30 23 44 28, reservations@magny-les-hameaux.fr, www.femmesabarbe.com

12/04 **Vieille-Église-en-Yvelines**

Théâtre : comédie – Entrée libre – Rens. : Jeannine Ferrer, 01 30 41 72 11

29/04 **Gif-sur-Yvette**

Théâtre : Le Porteur d'histoire – La Terrasse – 21 h – Tarifs 25,50 €/21,50 € – Rens. : service culturel, 01 70 56 52 60

23, 24 et 25/05

Le Tremblay-sur-Mauldre

Festival de théâtre – Salle de la Volière – Vendredi et samedi 20 h 30, dimanche 15 h – Entrée gratuite – Organisé par l'association Les 7 Muses – Rens. : M. F. Le Foll 01 34 87 87 65, Calou 06 88 09 24 94

VISITES GUIDÉES

12/04 **Le Mesnil-Saint-Denis**

Visite : Skit du Saint Esprit – 15 h
Rens. : syndicat d'initiative, simesnilsaintdenis.e-monsite.com

20/04 **Montfort-l'Amaury**

Visite guidée de la ville – 15 h – Départ de la Maison du tourisme et du patrimoine – Tarifs 5 €/gratuit (-18 ans) – Inscr. Maison du tourisme et du patrimoine

CONFÉRENCES

11/04 **Poigny-la-Forêt**

Rencontres de Poigny : « Vive les semences paysannes » – Salle du Marais – 20 h 30 – Rens. : fvernet78@gmail.com, 06 08 65 41 41

25/05 **Poigny-la-Forêt**

Rencontres de Poigny : *Il était une forêt*, film de Luc Jacquet – Salle du Marais – Après-midi – Rens. : fvernet78@gmail.com, 06 08 65 41 41

FÊTES ET ANIMATIONS

Du 1 au 7/04

Magny-les-Hameaux

Semaine du développement durable – Atelier sur le tri des déchets, visite d'un centre de valorisation des déchets, balades urbaines éco-citoyennes et projection du film *Moins, c'est mieux* de Karin de Miguel Wessendorf
Rens. : Maison de l'environnement, 01 30 52 07 34 34

4/04 **Saint-Rémy-lès-Chevreuse**

Théâtre, danse, magie et chant – Repas-spectacle solidarité au profit de la Croix-Rouge – Organisé par l'association Faisons le buzz – Espace Jean-Racine – 20 h – Tarif 5 € (sur place) – Rens. : 06 16 26 22 22, faisonslebuzz@gmail.com

3/05 **Dampierre-en-Yvelines**

Fête de Printemps – Sur la demi-lune – Organisé par le comité des fêtes
Rens. : Thierry Laleman, 06 75 83 41 09

4/05 **Les Essarts-le-Roi**

Démonstrations équestres, repas, soirée dansante – Rens. : Le Défi du lotus, www.ledefidulotus.org

17/05 **Poigny-la-Forêt**

Soirée dansante/Disco – Organisée par le CFI – Salle du Marais – 20 h – Rens. : cfpoigny@free.fr

Forges-les-Bains

Festiv'âge – Fête intergénérationnelle : échanges d'idées et de services entre parents et associations pour enfants, jeux, structures gonflables... Restauration sur place – Parc des Thermes – 10-18 h – Gratuit.
Rens. : 01 64 91 03 29, mairie-forges-les-bains@wanadoo.fr



FÊTES DES PLANTES

Courson

Sur le thème de la diversité végétale et de sa protection. Plus de 30 ans après sa création, cette exposition-vente née de la rencontre d'une poignée de passionnés est devenue le rendez-vous majeur de l'horticulture européenne en France. 300 exposants, pépiniéristes, jardins didactiques, conférences, baptêmes de fleurs.

Tarifs : de 12 à 17 € 01 64 58 90 12



FESTIVAL DE LA MUSIQUE CAJUN

Le PONTCHARTRAIN 2014 est en marche... ne le manquez pas !
Du 6 au 8 juin à JOUARS-PONTCHARTRAIN

Venez prendre un grand bol d'airs... de LOUISIANE

Jumelée avec la ville de Hammond depuis 1998, Jouars-Pontchartrain organise le 3^e festival de musique CAJUN-ZYDECO afin de faire connaître cette région si particulière et développer les liens culturels et historiques avec la Louisiane (États-Unis) du fait de la francophonie et de l'histoire de Pontchartrain.

Venez voyager au son de cette musique qui vous fera danser dans les bayous sur les rythmes hypnotiques de la musique CAJUN-ZYDECO, avec des groupes de Louisiane et d'Europe. Et encore... des ateliers instruments, danse, expo, films, cuisine. N'oubliez pas de réserver, info, programme : www.topela.eu

AÏLO

Comédie musicale 100 % bio
17 mai 20 h 30 et 18 mai 15 h

La Queue-lez-Yvelines,
salle de la Bonnette
01 34 86 86 97

www.comedie-musicale-ailo.com
www.kisskissbankbank.com/ailo



LE CALENDRIER DES AUTRES MANIFESTATIONS DANS LES COMMUNES

Concert – L'Orchestre sans nom (musiques de film) – Maison communale – 20 h 30 – Tarifs 5 €/gratuit (enfants)
Rens. : www.aidema.net

Du 21 au 25/05
Magny-les-Hameaux

Fête de la Nature/ Village des plantes
– Rencontres, animations, dégustation, ateliers jardinage, sorties nature... – Maison de l'environnement – Rens. : 01 30 07 34 34, maison.environnement@agglo-sqy.f

1/06 Dampierre-en-Yvelines

Fête des Peintres
Rens. : Office de Tourisme, 01 34 61 04 01, d.cambournac@orange.fr

ÉVÉNEMENTS SPORTIFS

12 et 13/04
Saint-Rémy-lès-Chevreuse

Course VTT – « La Jean Racine » : salon du VTT, repas et animations – Parking du stade – Tarifs de 2 € à 16 € selon parcours – Rens. et réserv. : www.veloxygene.fr

18/05 Bonnelles

Trail de l'Orangerie de Bonnelles
– Championnat départemental – Trail court – Départs : 9 h/36 km, 9 h 30/16 km + marche nordique.
Rens. : trailorangeriedebonnelles@gmail.com

24/05 Forges-les-Bains

Course pédestre nature – « Foulée des Thermes » – Départ : 17 h/10 km ou 21,5 km – Centre socioculturel – Rens. : www.les-foulées-des-thermes.fr, ouest.essonne.athle@free.fr

14/06 Raizeux

Course à pied/Festival de musique – « La Raizeulienne » : 4 courses nature en forêt enfants et adultes – Festival de musique sur plusieurs sites, 14 h 30-19 h – Apéritif, repas et animations musicales, salle des fêtes, 19 h – Feu d'artifice et soirée dansante, 23 h – Rens. : J.-C. Cussonnier, 06 86 40 13 62

JEUNE PUBLIC

5/04 Les Essarts-le-Roi

Contes musicaux sur les animaux
En partenariat avec l'Aidema – Bibliothèque – 11 h 30 – Rens. : 01 30 46 48 88

5 et 9/04 Magny-les-Hameaux

Ciné-musique – Rendez-vous des P'tits Gibus - Percu Sons, avec Farid Gharrou (percussions) – Dès 18 mois – Durée 45 min – Tarif 2 € – Rens. et réserv. : 01 30 23 44 28, reservations@mangy-les-hameaux.fr – 10 h et 11 h – Samedi 5, L'Estaminet – Mercredi 9, Pôle musical Blaise Pascal

20 et 21/04

Saint-Jean-de-Beauregard

Chasse aux œufs nature & Grand Siècle – Château de Saint-Jean-de-Beauregard
Nombreuses animations pour petits et grands : ateliers chocolat d'Hélianthème, contes de Pâques, jeu « les nids à énigmes », poules de collection, visites du château et du potager fleuri – Gratuit -8 ans – Rens. : 01 60 12 00 01, www.domsaintjeanbeauregard.com

21/04 Montfort-l'Amaury

Animation de Pâques – Thème : Anne de Bretagne (avec carnet de route) – 10 -12 h et 14 h-16 h 30 – Départs de la Maison du tourisme et du patrimoine – Gratuit – Rens. : Maison du tourisme et du patrimoine

16 et 17/05 Magny-les-Hameaux

Théâtre de marionnettes – *Le Rêve de la Joconde* – Dès 4 ans – Durée 45 min – L'Estaminet – Tarifs 6 €/5 €/4 € – Rens. et réserv. : 01 30 23 44 28, reservations@mangy-les-hameaux.fr – Vendredi 16, 10 h et 14 h 30 – Samedi 17, 10 h 30

18/05 Gif-sur-Yvette

Théâtre – *Amour et jambe cassée* – Dès 7 ans – Salle de la Terrasse – 16 h – Tarifs 10,50 €/5,50 € – Rens. : service culturel, 01 70 56 52 60

Vieille-Église-en-Yvelines

Théâtre – Spectacle des classes de l'Aidema et *Le Magicien d'Oz* – Entrée libre – Rens. : www.aidema.net

24/05 Gif-sur-Yvette

Fête mondiale du jeu – Animations gratuites – Quartier de l'Abbaye – Rens. : ludothèque municipale, 01 70 56 52 65, www.ville-gif.fr